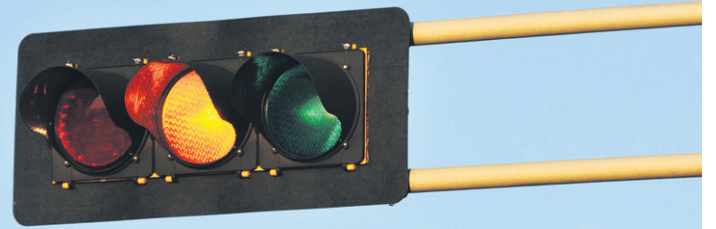


MONTRÉAL

UN PLAN DE TRANSPORT AU RALENTI

Malgré quelques succès en transports collectifs, le Plan souffre d'un manque criant de financement. PAGE A12



LA PRESSE

Une femme prend la main d'un manifestant tué lors d'affrontements avec l'armée, hier, au Caire.



ÉGYPTE

L'ÉTÉ MEURTRIER

Quelque 300 personnes, dont 43 policiers, ont été tuées, hier en Égypte, lors de violents affrontements. Est-ce l'échec du Printemps arabe? Textes et analyse. PAGES A2 ET A3

PHOTO MAHMOUD KHALED, AGENCE FRANCE-PRESSE

MLS LA PASSION AVANT L'ARGENT

SPORTS

Wandrille Lefèvre, défenseur central et comptable stagiaire pour l'Impact.



PHOTO FOURNIE PAR L'IMPACT DE MONTRÉAL



EN STUDIO AVEC VINCENT VALLIÈRES

ARTS

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

L'OSM AU PARC OLYMPIQUE

ÉMOTIONS ET FOULE RECORD

ARTS



Plus de 30 000 personnes ont répondu à l'invitation de l'OSM, hier soir au Parc olympique.

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE



EUROPE

TIMIDE SORTIE DE RÉCESSION

AFFAIRES

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Pamela Wallin a toutes les aptitudes pour devenir gouverneure générale.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 6 21924 98765 1

LA LIBERTÉ VOUS VA BIEN.

Cet été, prenez un nouveau départ sans lunettes ni verres de contact.

MEILLEUR PRIX GARANTI
À partir de 490 \$ par œil*

Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou à lasikmd.com

LASIK MD
VISION



*Le prix peut varier en fonction de la prescription. Contactez personnellement un spécialiste pour plus d'informations. Les prix peuvent varier en fonction des équipements. Les prix peuvent varier en fonction de la prescription. Contactez personnellement un spécialiste pour plus d'informations. Les prix peuvent varier en fonction des équipements. Les prix peuvent varier en fonction de la prescription. Contactez personnellement un spécialiste pour plus d'informations.

LES NOUVEAUX PHARAONS



ALEXANDRE SIROIS
ANALYSE

Un pharaon. C'est ce à quoi on comparait, il y a quelques années, le dictateur Hosni Moubarak. À juste titre, puisqu'il a dirigé l'Égypte d'une main de fer pendant près de 30 ans, tel un souverain incontestable.

Les Égyptiens ont montré la porte à Moubarak il y a maintenant plus de deux ans. Ils suivaient l'exemple des Tunisiens, qui venaient de chasser du pouvoir leur propre tyran.

Moubarak ne sévit plus. Mais le bain de sang d'hier vient rappeler que l'appareil sécuritaire répressif qu'il dirigeait est, pour l'essentiel, resté en place. Et il est toujours aussi imposant que redoutable.

Petit rappel historique crucial: le mois dernier, les militaires ont renversé le président islamiste élu démocratiquement, Mohamed Morsi, successeur de Moubarak.

Bon nombre d'Égyptiens ont applaudi. Ils n'en pouvaient plus de ce nouveau chef d'État. Ils étaient déçus par son incompétence et estimaient qu'il tentait de se comporter à son tour comme un dictateur.

Les ténors de l'opposition à Morsi ont alors pris part avec enthousiasme à ce nouveau soulèvement. Au nom de la démocratie, ils ont donné leur aval à ce coup d'État.

Aujourd'hui, ceux qui souhaitaient la perte du président islamiste déchantent. En témoigne un des événements politiques les plus significatifs de la journée d'hier: la démission du nouveau vice-président du pays, Mohamed ElBaradei.

Cet ancien lauréat du prix Nobel de la paix est depuis longtemps considéré, en Égypte comme à l'étranger, comme un de ceux qui peuvent mener à bien la transition démocratique en Égypte. Que ce politicien claque la porte en dit long sur ce qu'il pense maintenant du nouveau régime.

La journée d'hier aura été pour lui un véritable cauchemar. Pour lui et pour tous ceux qui estimaient que les militaires cherchaient, en prenant le contrôle du pays le mois dernier, à protéger la révolution.

Le signal maintenant donné par l'armée est plutôt que les bonnes vieilles méthodes pour réduire les dissidents au silence, mises à l'épreuve sous Moubarak, sont de nouveau en vigueur. Que le sang coule lui importe peu. La fin justifie les moyens.

Comment penser autrement alors qu'à l'issue de l'assaut brutal hier, le premier ministre nommé par les militaires, avec le plus grand sérieux, a salué la police pour « sa très grande retenue » !

Impossible, par conséquent, de ne pas douter de la bonne foi du général Abdel Fattah al-Sissi, nouvel homme fort du pays, quant à l'organisation d'élections libres dans un avenir proche.

Pour l'instant, parallèlement à la violence, sa stratégie semble être de marginaliser les islamistes dans le but ultime de les exclure du processus politique. Une stratégie qui, peu importe le pays arabe où elle a été utilisée au fil des ans, s'est toujours soldée par un échec.

Les militaires qui dirigent actuellement le pays auront fort à faire au cours des prochaines semaines pour convaincre qu'ils ne sont pas de nouveaux pharaons. Leur dérapage sanglant laisse présager une nouvelle ère de dirigeants autoritaires et intransigeants qui se foutent éperdument des rêves de liberté et de justice des Égyptiens.

Les forces de l'ordre ont pris d'assaut des places occupées par des manifestants favorables au président déchu Mohamed Morsi, hier au Caire, ce qui a été le point de départ d'affrontements sanglants dans tout le pays, qui ont fait des centaines de morts.



BAIN DE SANG EN ÉGYPTE

D'APRÈS L'AFP ET AP

LE CAIRE ET WASHINGTON

— Près de 300 personnes ont été tuées hier en Égypte dans la dispersion sanglante des manifestations réclamant le retour du président Mohamed Morsi, destitué par l'armée. Le bain de sang, qui a pris naissance au Caire et s'est vite propagé ailleurs au pays, a été unanimement condamné par la communauté internationale.

Les autorités ont indiqué que 235 civils et 43 policiers avaient péri dans tout le pays, placé en état d'urgence pour un mois.

Le bilan réel des victimes est probablement bien plus élevé, un journaliste de l'AFP ayant décompté 124 cadavres sur la seule place Rabaa al-Adawiya. Dans ce QG des manifestants pro-Morsi au Caire, le ministère de la Santé a plutôt fait état de 61 morts, dont un cameraman de la chaîne britannique Sky News, tué par balle.

« Les instructions étaient de n'utiliser que les gaz lacrymogènes, pas d'armes à feu », a assuré le ministre de l'Intérieur. « Mais quand les forces de sécurité

sont arrivées, elles ont été surprises par des tirs nourris. »

Les Frères musulmans ont annoncé que la fille de 17 ans d'un de leurs principaux dirigeants, Mohamed al-Beltagui, avait aussi succombé à des tirs du régime. Au total, la confrérie isla-

« Les négociations ne mèneront à rien, la seule solution est le retour de Morsi à la tête du pays. »

— Karim Ahmed, étudiant pro-Morsi

miste parle de 2200 morts et plus de 10 000 blessés. Les États-Unis, par l'entremise du secrétaire d'État John Kerry, ont fustigé une répression « lamentable » contre les partisans du président déchu, exigeant la tenue rapide d'un scrutin. Washington comme d'autres gouvernements d'Occident se trouvait dans une position embarrassante, hier, après avoir soutenu de facto

l'armée lors du coup d'État du 3 juillet contre Mohamed Morsi.

De son côté, la France, qui a demandé « l'arrêt immédiat de la répression », a annoncé qu'elle saisissait le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et ses principaux partenaires « pour qu'en urgence une position internationale soit prise en ce sens ».

Démission d'ElBaradei

Le Prix Nobel de la paix Mohamed ElBaradei a démissionné de son poste de vice-président, refusant « d'assumer les conséquences de décisions avec lesquelles [il n'était pas] d'accord ».

Le premier ministre nommé par l'armée, Hazem Beblawi, a quant à lui salué la police pour « sa très grande retenue ». M. Beblawi est apparu à la télévision pour assurer qu'« aucun État qui se respecte n'aurait toléré » ces rassemblements qui duraient depuis un mois et demi, s'engageant dans le même temps à poursuivre la mise en œuvre du processus qui doit conduire à des élections début 2014.

OYSTER PERPETUAL
GMT-MASTER II



CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

ROLEX

SOMMAIRE

Amusez-vous! AFFAIRES 9
Astrologie du jour AFFAIRES 8
Bourses AFFAIRES 6

Débats A17
Décès AFFAIRES 8
Loteries A16

Monde A2-3 et 16
Petites annonces AFFAIRES 7
Sudoku AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé, maximum 23. AFFAIRES 7



Des manifestants pro-Morsi fuient les forces de sécurité, hier au Caire.

PHOTO NARCISO CONTRERAS, THE NEW YORK TIMES

L'échec du Printemps arabe ?

ANNABELLE BLAIS

Il y a plus de deux ans, les Égyptiens prenaient la rue pour exiger des réformes démocratiques. Ils ont célébré une première victoire avec le départ de Hosni Moubarak, président depuis 30 ans, en février 2011. Depuis, le pays ne cesse d'accuser les contrecoups. Les espoirs démocratiques ont débouché sur de violents affrontements. Faut-il en conclure à l'échec du Printemps arabe? Les experts avec qui *La Presse* s'est entretenue croient que oui.

Q Pourquoi la situation en Égypte ne cesse-t-elle de se détériorer?

R « C'est l'accumulation de plusieurs mois de frustrations, surtout depuis que le président Mohamed Morsi [des Frères musulmans] a été destitué le 3 juillet », croit Houchang Hassan-Yari, professeur de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada.

Henry Habib, professeur de sciences politique à l'Université Concordia ajoute que l'entêtement des partis a polarisé la population. « Environ 50 % de la population est contre M. Morsi. Et comme l'armée voit que les islamistes sont tellement idéologiques, elle tient aussi son bout. Les deux s'entêtent, mais je jetterais surtout le blâme sur les islamistes. »

Q Doit-on parler de guerre civile?

R Les experts croient qu'il est encore trop tôt pour parler de guerre

civile entre les pro-Morsi et ceux qui s'y opposent. « Mais il y a des signes inquiétants », reconnaît M. Hassan-Yari. Le professeur croit que les autorités contrôlent de moins en moins la crise, d'où la décision de déclencher l'état d'urgence dans le pays, hier. « Le pouvoir s'effrite, on le voit avec le départ du vice-président Mohamed El-Baradei [hier]. »

Q Peut-on conclure à l'échec du Printemps arabe?

R « C'est un signe clair que le Printemps arabe s'essouffle et se transforme en contre-révolution », souligne M. Hassan-Yari.

Les islamistes ont « volé » le Printemps arabe, poursuit M. Habib. « Ce sont les derniers qui ont rejoint le mouvement lorsqu'ils ont vu que c'était un véhicule par lequel il ferait avancer leur cause. Si c'était une révolution en 2011, le résultat est là. C'est un échec. »

Q Pourquoi la présidence de Morsi, élu démocratiquement, n'a-t-elle pas apporté de la stabilité?

R « Les élections ont été organisées trop vite. Il fallait que les autres forces aient le temps de s'organiser », affirme M. Hassan-Yari. Résultat: Morsi est devenu président avec une mince majorité et les Égyptiens se sont divisés. « On ne peut pas espérer de changement quand le président lui-même n'est pas prêt à jouer le rôle de leader de toute la population. »

Jabeur Fathally, spécialiste du monde arabo-musulman de la faculté de droit à l'Université d'Ottawa, abonde dans ce sens. « M. Morsi a décrété le texte constitutionnel dans lequel il se dotait de tous les pouvoirs. On l'appelait le nouveau pharaon, explique-t-il. Quand vous êtes dans un processus politique fragile, il ne faut pas froisser les sensibilités et utiliser les mêmes pratiques que celles de l'ancien régime. »

Q Après les débordements d'hier, une réconciliation est-elle possible?

R M. Hassan-Yari est plutôt pessimiste quant à une réconciliation. « L'avenir n'est pas très prometteur. On risque d'entrer dans une période relativement longue de confrontation. La radicalisation s'installe. »

Des élections précipitées ne résoudre rien, croit M. Habib. « Le pays n'est pas prêt. Je dirais d'attendre au moins deux ans », dit-il. Selon lui, l'Égypte a besoin d'une personne forte et éclairée pour stabiliser le pays.

M. Fathally se dit convaincu que les Frères musulmans essaieront de trouver une solution avec l'armée et la société civile. « Les Frères n'ont pas intérêt à entrer dans un conflit armé, sinon le pays glissera vers une situation similaire à la Syrie, dit-il. Je suis persuadé qu'il y aura des discussions et des négociations sérieuses dans les prochaines heures. La question: est-ce qu'elles aboutiront? »





Visitez www.lipitor.ca dès aujourd'hui ou communiquez avec nous, au 1-866-RxHelp-4

(1-866-794-3574), pour savoir comment obtenir **Ma carte Pfizer.**

Mon LIPITOR. Mon choix. Ma carte Pfizer.




© 2013 Pfizer Canada Inc. LIPITOR, M.D. de Pfizer Ireland Pharmaceuticals Pfizer Canada Inc., licencié. TM et [®] sont des marques de commerce de Caricon Stewart LifeScience Inc.

* Fait référence au coût d'acquisition du médicament; frais d'exécution d'ordonnance en sus. La couverture peut varier en fonction du régime d'assurance du patient. **Ma carte Pfizer** est seulement offerte au Québec. [†] Selon le coût moyen en pharmacie de comprimés LIPITOR pour un traitement de 30 jours. Des frais additionnels peuvent être exigés pour une quantité plus importante.







« Les négociations ne mèneront à rien, la seule solution est le retour de Morsi à la tête du pays », a déclaré à Reuters Karim Ahmed, un étudiant qui tenait une photo du président déchu dans une main et des pierres dans l'autre.

En réponse à la flambée de violence, la présidence égyptienne a décrété l'état d'urgence « à partir de 16 h [heure locale], et ce, durant un mois », une décision à laquelle se sont opposés Washington et la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton qui, la première, avait tenté une médiation au Caire. Elle a plaidé pour un retour à la vie normale « dès que possible ».

Plus tard en journée, les autorités ont aussi décrété un couvre-feu dans la moitié des provinces, dont celles du Caire et d'Alexandrie. Une heure après l'entrée en vigueur de ce couvre-feu, des responsables de la sécurité ont indiqué que le calme était revenu dans l'ensemble du pays. Un calme qui pourrait toutefois n'être que temporaire, la tension restant à son comble dans le pays où les islamistes ont appelé à de nouvelles manifestations tandis que les forces de l'ordre prévenaient aucun nouveau rassemblement, après avoir pris le contrôle des deux places du Caire où des pro-Morsi campaient depuis un mois et demi.

– Avec Reuters

Recevez LIPITOR original en déboursant un maximum de 5 \$ de plus par rapport au générique*†



Le programme d'assistance au paiement **Ma carte Pfizer** vous permet de recevoir des médicaments d'origine de Pfizer en déboursant un maximum de 5 \$ de plus par rapport au générique*

CA01131007F

ACTUALITÉS

La Loi sur l'intégrité testée en cour

Requête contre une décision de l'AMF basée sur des témoignages à la commission Charbonneau

VINCENT LAROUCHE

Gros test en vue pour la Loi sur l'intégrité du gouvernement Marois: un ancien procureur de l'Agence du revenu du Canada, qui représente maintenant plusieurs entrepreneurs en construction, sonne la charge afin de contester les nouvelles règles qu'il assimile à un «abus de pouvoir». Son but: forcer les autorités à ne plus tenir compte de ce qu'il appelle le «tribunal médiatique populaire» de la commission Charbonneau.

Pour l'instant, M^e Christopher Mostovac a déposé une requête à la cour au nom de la firme d'un jeune entrepreneur spécialisé en installation d'égoûts, Anthony Bentivegna junior. Celui-ci vient de se faire refuser le droit de soumissionner des contrats publics en raison de l'historique de sa famille, évoqué à répétition devant la commission Charbonneau en lien avec des histoires de collusion et d'appels d'offres truqués.

Mais le vétéran avocat, qui a déjà remporté d'importantes victoires en défense dans des dossiers liés à la corruption, affirme que le dossier Bentivegna pourrait avoir un effet domino pour plusieurs autres clients qui attendent



Selon la requête de M^e Mostovac, l'AMF se base ainsi sur le «jugement du tribunal (cirque) médiatique populaire», au détriment de la présomption d'innocence dont devrait jouir son client

le verdict afin de décider s'ils tentent leur chance à leur tour.

«Présentement, la seule règle qu'on donne aux

entreprises, c'est d'avoir des exigences d'intégrité élevées. Cette phrase-là me fait trembler», affirme M^e Mostovac,

selon qui le flou de la loi

ouvre la porte à l'injustice et l'arbitraire.

L'entreprise d'Anthony Bentivegna avait été choisie récemment par la Ville de

EXTRAITS DE TÉMOIGNAGES

Ce qu'on a dit à la Commission sur les entreprises de la famille Bentivegna:

«Luc Leclerc (ex-ingénieur de la Ville de Montréal) a affirmé qu'un représentant de l'entreprise 9075-3856 Québec inc. lui a remis des sommes d'argent, et ce, en lien avec 11 contrats obtenus par cette entreprise.»

«Gilles Surprenant (ex-ingénieur de la Ville de Montréal) a affirmé qu'un représentant de l'entreprise 9075-3856 Québec inc. lui a remis, à 9 reprises, des sommes d'argent, et ce, dans le cadre de contrats truqués.»

«Lino Zambito a affirmé que l'entreprise 9075-3856 Québec inc. faisait partie d'un système collusif dans le secteur des égouts.»

Source: Préavis de refus émis par l'AMF pour la compagnie d'Anthony Bentivegna

Montréal pour deux importants contrats: la construction de deux égouts sous le boulevard Pie-IX évalués respectivement à 5,5 millions et 1,4 million.

Autorisation refusée

Or, comme l'exige la nouvelle Loi sur les contrats des organismes publics, elle devait obtenir pour ce faire une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) attestant la probité de l'entreprise.

Le 12 juillet dernier, l'AMF a refusé l'autorisation à Bentivegna. L'organisme citait notamment comme motifs les propos de témoins à la commission Charbonneau sur des membres de la famille Bentivegna et leurs entreprises.

Selon la requête de M^e Mostovac, l'AMF se base ainsi sur le «jugement du tribunal (cirque) médiatique populaire», au détriment de la présomption d'innocence dont devrait jouir son client.

«La présomption de culpabilité médiatique émanant du «oui-dire» de la commission Charbonneau vient de façon injuste et déraisonnable obscurcir les principes de justice naturelle (dont la présomption d'innocence) qui doivent guider, en principe, une société libre et démocratique», affirme le document.

L'avocat prétend que son client est discriminé sur la base d'une commission où «n'importe qui peut venir dire n'importe quoi, à n'importe quel moment, avec l'immunité de la loi, sans que le principal intéressé ait le droit d'être entendu».

Intérêt public

Joint au téléphone, M^e Mostovac a affirmé qu'il comprenait le principe derrière la nouvelle loi, mais qu'il l'estimait tout de même mal faite et problématique.

«C'est dans l'intérêt public (cette loi). Mais comme toute nouvelle disposition, quand on laisse ça entre les mains d'humains, là on tire chacun de son bord, et parfois dans un sens contraire à l'intérêt public», dit-il.

«Parce que c'est tout nouveau, on se retrouve avec du monde assez zélé, enthousiaste, qui veut nettoyer le Québec, mais en pratique, ça devient problématique et ça peut même devenir épuisant. Car, s'il n'y a pas de *check and balance*, ça ne fonctionnera pas bien et ça peut avoir l'effet inverse», dit-il.

L'AMF a fait savoir qu'elle ne commenterait pas le dossier puisqu'il se retrouve devant les tribunaux.

Le projet de loi sur l'intégrité en matière de contrats publics avait été le premier présenté par le gouvernement Marois après son élection. Il a été adopté après une succession de scandales de collusion et corruption qui avaient conduit le gouvernement libéral à mettre sur pied une commission d'enquête publique.



BUICK

LE SOLDE SAISONNIER

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS

À L'ACHAT AU COMPTANT DE PLUSIEURS MODÈLES

OU FINANCEMENT À L'ACHAT À 0%¹

JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE SUR CERTAINS MODÈLES 2013



BUICK VERANO

LOUEZ À **279\$²** /MOIS
0,5% PENDANT 36 MOIS
1499\$ DE COMPTANT

PRIX À L'ACHAT **21 269\$³**
INCLUANT 3 000\$ DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

1500\$⁴ DE RABAIS LOYAUTÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.



BUICK ENCORE

ACHETEZ À **168\$⁵** /2 SEM.
0\$ DE COMPTANT

PRIX À L'ACHAT **27 480\$**
INCLUANT 1 000\$ DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT



LE MEILLEU CLASSÉ AUX É.-U. EN MATIÈRE DE QUALITÉ INITIALE PARMI LES MULTISEGMENTS SOUS-COMPACTS (ex æquo)⁶.

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.



BUICK ENCLAVE

ACHETEZ À **229\$⁵** /2 SEM.
0\$ DE COMPTANT
0% PENDANT 84 MOIS
TAUX EFFECTIF DE 2,89%

PRIX À L'ACHAT **37 775\$**
INCLUANT 4 000\$ DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION.

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **110 000 KM/6 ANS** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. Demander au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquent aux modèles neufs 2013 Verano (4PC69/158), Encore (4JL76/15A) et Enclave (R14526/152). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 350\$) et taxe de climatisation (100\$), le cas échéant inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription ou RDRM, droits et taxes en sus. 1. Offre valide pour les modèles 2013 neufs ou de démonstration et livrés entre le 3 juillet et le 3 septembre 2013. Les taxes des autres institutions financières varient. Taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 84 mois pour certains modèles, offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 20 000\$ à un taux annuel de 0%, le versement mensuel s'élève à 238,10\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0\$, et l'obligation totale est de 20 000\$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêt. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 2. Location basée sur un prix à l'achat de 24 269\$ pour Verano. Paiement mensuel basé sur une location de 36 mois, à un taux de 0,5%. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km, 0,16\$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Prix à l'achat de 21 269\$ pour Verano (incluant 3 000\$ de rabais au comptant). 4. L'offre est en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 uniquement (la «durée du programme»). Elle s'adresse aux particuliers résidents au Canada, propriétaires ou actuellement locataires (pendant la durée du programme) d'une Pontiac G3/Wave, G5/Pursuit, G6, G8, Sunfire, Solstice, Vibe, Grand Am, Grand Prix ou Bonneville, qui recevront 1 500\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Buick Lacrosse, Verano ou Regal 2013, qui doit être livré et commandé à l'usine pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monoylable et ne peut être combinée avec certaines autres offres inclusives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 500\$ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 5. Prix à l'achat de 27 480\$ pour Encore (incluant 1 000\$ de rabais au comptant) et 37 775\$ pour Enclave (incluant 4 000\$ de rabais au comptant). Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois à un taux de 1,99% pour Encore (taux effectif de 3,03%) et de 0% pour Enclave (taux effectif de 2,89%). Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Exemple: basé sur un financement de 27 480\$ à un taux effectif de 3,03%, le paiement mensuel est de 168\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 3 073,19\$, et l'obligation totale est de 30 553,19\$. 6. Le modèle Buick Encore a connu le plus faible taux de problèmes par 100 véhicules dans la catégorie des multisegments sous-compact (ex æquo) dans le cadre de l'étude Initial Quality StudySM 2013 de J.D. Power menée aux États-Unis. Cette étude s'appuie sur les réponses de 83 442 propriétaires de véhicules neufs totalisant 230 modèles différents, et enregistre les opinions après 90 jours d'utilisation. Les résultats de cette étude sont basés sur les expériences et les perceptions des propriétaires sondés de février à mai 2013. Votre expérience peut être différente. Visitez jdpower.com. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau/Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

L'EXPÉRIENCE BUICK

contacterbuick.ca



« D'où vient notre pétrole ? »

Au Québec et au Canada atlantique, plus de 86 pour cent du pétrole raffiné ici provient de pays étrangers. La construction d'Énergie Est, un oléoduc qui transportera le pétrole provenant de l'Ouest canadien vers l'est du pays, changera tout ça. Nous avons tous à gagner à mieux utiliser les ressources énergétiques de l'Ouest canadien. Énergie Est nous permettra de le faire de manière sécuritaire et responsable. Vous avez des questions sur le projet et ses répercussions sur notre indépendance énergétique ? Nous avons des réponses pour vous sur

OleoducEnergieEst.com

Pour une onzième année consécutive, TransCanada est reconnue par le Dow Jones Sustainability World Index (DJSI), l'indice de durabilité Dow Jones, comme un chef de file en infrastructures énergétiques.

 **TransCanada**

SANTÉ

Écllosion inquiétante d'une MTS

La lymphogranulomatose vénérienne touche particulièrement la communauté gaie

PASCALE BRETON

L'augmentation des cas de lymphogranulomatose vénérienne (LGV), une infection transmise sexuellement, inquiète les autorités de la santé publique, qui mettent en garde les médecins et infirmières devant cette écllosion touchant particulièrement la communauté gaie.

Huit cas ont été rapportés à la Direction de la santé publique de Montréal (DSP) de la mi-juin à la mi-juillet, alors que la moyenne annuelle des dernières années est de neuf cas.

Depuis janvier, déjà 18 patients ont reçu un diagnostic d'infection par la LGV – tous des hommes ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Cette écllosion a incité la DSP à faire parvenir un « appel à la vigilance » cette semaine, autant dans les cliniques que dans les hôpitaux.

« Il y a vraisemblablement un noyau où l'infection se transmet. On constate que quelque chose se passe sur le territoire », note la D^{re} Sandra Palmieri, médecin spécialiste en santé communautaire à la DSP.

La lymphogranulomatose vénérienne est une infection transmise sexuellement lors d'une relation orale ou par

pénétration. Elle est apparue au tournant des années 2000, en provenance principalement des pays africains et des Caraïbes.

« C'est une maladie relativement difficile à diagnostiquer. Il n'existe pas de test de dépistage », explique le D^r Réjean Thomas, de la clinique médical l'Actuel, spécialisée dans les infections transmissibles sexuellement ou par le sang (ITSS).

La personne infectée ne démontre parfois aucun symptôme. Un prélèvement doit être fait, et il peut s'écouler plusieurs semaines avant de recevoir le diagnostic. Pendant ce temps, la personne reste contagieuse pour ses partenaires tant qu'elle n'est pas traitée avec des antibiotiques.

Manque de connaissances

Les médecins ne connaissent pas toujours bien les ITSS. Les patients se promènent parfois d'un cabinet à l'autre avant d'obtenir le bon diagnostic, souligne le D^r Thomas.

Cette semaine, il a ainsi reçu à son cabinet un patient probablement atteint de LGV ou de syphilis qui s'était fait prescrire une crème de cortisone pour traiter l'eczéma par deux médecins différents au cours du dernier mois.

Plusieurs facteurs contribuent à l'écllosion de LGV.



PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Selon le D^r Réjean Thomas, les médecins ne connaissent pas toujours bien les ITSS.

Le fait que « la maladie soit difficile à diagnostiquer, une formation inadéquate des médecins et la question des comportements sexuels non sécuritaires plus importants » sont du nombre, souligne d'ailleurs le D^r Thomas.

Hausse des ITSS

Depuis une quinzaine d'années, on assiste à une recrudescence des ITSS au Québec, particulièrement dans la métropole.

Pratiquement disparue, la syphilis est maintenant revenue en force. Une épidémie de cas d'hépatite C inquiète aussi les autorités.

La situation est préoccupante au point de donner lieu à un rapport du directeur de la santé publique de Montréal en 2010.

Les hommes qui ont des relations avec d'autres hommes sont particulièrement touchés par cette recrudescence des ITSS, incluant les cas de VIH.

QU'EST-CE QUE LA LGV?

Infection transmise sexuellement lors d'une relation orale ou par pénétration. Souvent asymptomatique, mais très contagieuse, l'infection se traite à l'aide d'un antibiotique. Elle compte trois stades. Au premier stade, une lésion ou un bouton peut être visible sur la zone infectée. Si l'infection n'est pas traitée, les conséquences peuvent être plus importantes à long terme. Au stade trois, la LGV peut causer une perforation du vagin, du rectum ou du colon, de même qu'un gonflement des organes génitaux.

— Pascale Breton

Ils constituent l'un des groupes ciblés en priorité par la DSP.

« La LGV, la syphilis, le VIH, en plus de la gonorrhée, tout cela nous montre qu'il y a beaucoup de transmission d'infections transmises sexuellement dans cette population et qu'il y a vraiment des efforts de prévention à faire, ainsi que des efforts pour les rejoindre et les dépister », indique la D^{re} Carole Morissette, médecin responsable des ITSS à la Direction de la santé publique de l'Agence de Montréal.

Nouvelles tâches

des pharmaciens

Hébert

exclut une couverture par la RAMQ

PAUL JOURNET

Il serait trop compliqué que les nouveaux services offerts par les pharmaciens soient couverts par la régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ), même s'ils le sont déjà quand ils sont administrés par des médecins. C'est ce que soutient le ministre de la Santé, Réjean Hébert.

En pleine négociation avec les pharmaciens pour implanter cette mesure, il insiste sur le fait que sa position est « non négociable ».

Ces nouveaux actes auparavant réservés aux médecins – ajuster ou renouveler une ordonnance et prescrire un médicament quand la condition est mineure – seront plutôt couverts par le régime d'assurance médicaments. Ce régime ne couvre que 40 % de Québécois. Les autres devront essayer d'obtenir un remboursement par leur régime privé pour ces actes, qui coûteront de 12 à 30 \$.

Changement de cap

Pourtant, l'année dernière, il a promis que le régime d'assurance maladie couvrirait ces actes. « Rapidement, on s'est rendu compte que pour faire cela, il faudrait modifier le régime d'assurance médicaments, explique le ministre. S'il y a un remboursement d'honoraire [par le régime d'assurance maladie] pour ces nouveaux actes, il faudrait aussi regarder l'ensemble des honoraires que les pharmaciens chargent à leurs clients et assureurs. Actuellement, c'est une relation privée entre le pharmacien, son client et les assureurs. »

Un travail compliqué serait nécessaire pour faire ce changement, ajoute M. Hébert. « Si on remboursait de nouveaux actes, il faudrait s'assurer qu'il n'y a pas de double facturation et mettre en place un système transparent des normes sur les honoraires des pharmaciens. En ce moment, on ne sait pas quelle proportion du prix payé sert à payer les honoraires ou le médicament. Ça varie énormément d'une pharmacie à l'autre. »

Le projet de loi qui accorde ces nouveaux pouvoirs aux pharmaciens a été adopté par le précédent gouvernement libéral. L'opposition l'appuyait. On voulait ainsi désengorger le système de santé.

— Avec Tommy Chouinard



CHEVROLET

\$

SOLDE SAISONNIER

NOUVEAU

PRIX RÉDUITS

À L'ACHAT AU COMPTANT DE CERTAINS MODÈLES

OU

0% 84

JUSQU'À FINANCEMENT À L'ACHAT SUR PLUSIEURS MODÈLES 2013

JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE!

JUSQU'À

13 000 \$²

DE RABAIS COMBINÉS

SUR PLUSIEURS MODÈLES

(MONTANT INDICÉ POUR LE SILVERADO 1500 2013 ÉDITION THUNDER)

SILVERADO 1500



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

OBTENEZ JUSQU'À

13 000 \$²

DE RABAIS COMBINÉS À L'ACHAT AU COMPTANT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

TRAX LS

LOUEZ À

229 \$³ /MOIS

3,9% PENDANT 60 MOIS

1999 \$ DE COMPTANT



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

PRIX À L'ACHAT

18 835 \$⁴

INCLUANT **1000 \$** DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

COMPREND LE TRANSPORT

EQUINOX LS

ACHETEZ À

154 \$⁵ AUX DEUX SEMAINES

0% PENDANT 84 MOIS

TAUX EFFECTIF DE **3,86%**



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

PRIX À L'ACHAT

24 495 \$

INCLUANT **3500 \$** DE RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT

PLUS 1000 \$⁶ DE RABAIS LOYAUTÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

FAITES-LES VOUS!

Jusqu'à 1500 \$ de remise annuelle!

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS*** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Trax (LJ176/ISA), Equinox (LF28/ISA) et Silverado 1500. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 500 \$ pour Trax et Equinox, et 1 600 \$ pour Silverado) et taxe de climatisation (1000 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Offre valide pour les modèles 2013 neufs ou de démonstration et livrés entre le 3 juillet et le 3 septembre 2013. Les taux des autres institutions financières varient. Taux de financement à l'achat de 0% jusqu'à 84 mois pour Equinox, et jusqu'à 72 mois pour Silverado, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 20 000 \$ à un taux annuel de 0%, le versement mensuel s'élève à 238,93 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 20 000 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêt. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 2. Le rabais est destiné aux particuliers seulement. Le crédit de 7 500 \$ et le crédit de livraison non cumulable de 2 500 \$ offerts au concessionnaire par le fabricant s'appliquent à l'achat au comptant du Chevrolet Silverado 1500 2013 C/K poids léger à cabine multiplexe ou allongée. Le crédit de 1 500 \$ offert au concessionnaire par le fabricant s'applique au Silverado 1500 groupe Edition Thunder (P07/PD). Le rabais de 500 \$ offert par l'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec s'applique au Chevrolet Silverado 1500 2013. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. Les offres prennent fin le 3 septembre 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un camion GM ou de tout autre camion concurrent recevront un crédit additionnel de 1 000 \$ en vue de l'achat, du financement ou de la location d'un modèle 2013 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD, Avalanche ou GMC Sierra LD/HD. Offre en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVA/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Des conditions et des restrictions additionnelles s'appliquent. 3. Location basée sur un prix à l'achat de 19 835 \$ pour Trax. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9%. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km (165 par kilomètre excédentaire). Certaines conditions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 18 835 \$ pour Trax (incluant 1 000 \$ de rabais au comptant). Le crédit de 1000 \$ pour le Trax LS 2013 offert au concessionnaire par le fabricant s'applique à l'achat au comptant seulement. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. 5. Prix à l'achat de 24 495 \$ pour Equinox (incluant 3 500 \$ de rabais au comptant). Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois à un taux de 0% pour Equinox (taux effectif de 3,86%). Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Exemple: basé sur un financement de 24 495 \$ à un taux effectif de 3,86%, le paiement sur deux semaines est de 154 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 3 502,69 \$, et l'obligation totale est de 28 016,69 \$ 6. Offre en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Trax ou Saturn Van recevront 1000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usage d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVA/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. *La remise de 600 \$ à 1500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AGLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faiteslesvous.com. Ces offres sont exclues aux concessionnaires du RAMQ Québec (incluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 483-7483 ou visitez gm.ca.



50%

solde

MAISON CORBEIL

SOLDE SEMI-ANNUEL

**Jusqu'à 50% de rabais
sur certains démos**

MONTREAL

1215
boul. Crémazie O.
514.382.1443

LAVAL

2323
aut. des Laurentides
450.682.3022

BROSSARD

8480
boul. Leduc
Quartier DIX30^{MC}
Espace 10
450.443.4143

NOUVEAU MAGASIN ENTREPÔT

2750
av. Francis-Hughes
Laval
450.978.4847

Heures d'ouverture
Mercredi 11 h - 18 h
Jeudi et vendredi 11 h - 19 h
Samedi et dimanche 10 h - 17 h

LAC-MÉGANTIC

Moment crucial pour les créanciers de MMA

MARTIN VALLIÈRES

Une course judiciaire pour s'emparer des miettes d'actifs résiduels?

C'est ce qui guette les créanciers du transporteur ferroviaire Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA) à la suite de la révocation de son permis ordonnée mardi par Ottawa dans la foulée de la tragédie de Lac-Mégantic.

Une réunion décisive à ce sujet est prévue ce matin entre les avocats de MMA et les superviseurs de son administration sur protection judiciaire, entamée il y a une semaine à peine.

Pourquoi ce risque? C'est que l'ordonnance fédérale qui force MMA à cesser toutes ses activités au Canada d'ici cinq jours s'avère aussi un sérieux croc-en-jambe pour ce processus de restructuration sous protection de la justice afin d'éviter la faillite.

Ce processus administré en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC, dans le jargon comptable) s'appuie notamment sur la continuité des activités de l'entreprise pendant qu'elle tente de parvenir à un règlement ordonné parmi ses créanciers, selon les priorités de leurs réclamations.

Le pire scénario

«Dans le cas de MMA, cette continuité des activités n'est plus possible. Et sans les revenus qui en proviennent, les dirigeants de MMA pourraient décider de la mettre officiellement en faillite et de céder ses biens au syndic, à des fins de liquidation», explique Gilles Robillard, de la firme Richter, contrôleur du LACC de MMA autorisé par la Cour supérieure du Québec.

Sans présumer de la décision des dirigeants de MMA, M. Robillard estime néanmoins

qu'un tel scénario de faillite et de cession de biens pourrait être le pire pour les créanciers du petit transporteur tenu responsable du déraillement dévastateur et meurtrier de Lac-Mégantic, le mois dernier.

«La mise en faillite de MMA et la terminaison de son LACC pourraient déclencher une course à la saisie des actifs, mais aussi pour l'accès aux indemnités attendues de ses assureurs. Ce serait une course qui se déroulerait en justice selon la règle du premier arrivé, premier servi», avertit M. Robillard.

En contrepartie, explique-t-il, malgré la cessation forcée de ses activités, les dirigeants de MMA pourraient décider de surseoir à sa mise en faillite afin de poursuivre le processus de LACC et d'éviter ainsi de compromettre davantage les recours de ses créanciers.

Recherche d'acheteurs

Une telle décision favoriserait le maintien d'un certain ordre pour la suite des réclamations des créanciers du transporteur, ainsi que la recherche d'acheteurs pour ses actifs d'exploitation, selon M. Robillard. De plus, il faciliterait l'administration ordonnée de l'accès aux éventuelles indemnités des assureurs de MMA.

Cet accès aux indemnités d'assurance est particulièrement important pour le gouvernement du Québec et la Ville de Lac-Mégantic.

Tous deux espèrent y récupérer une partie des frais liés à l'aide aux sinistrés, mais aussi une part de l'énorme facture de nettoyage et de décontamination des lieux pollués par les millions de litres de pétrole déversés des wagons de MMA.

Cette facture environnementale pourrait atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars, selon diverses estimations préliminaires.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

L'eau de surface du lac Mégantic et de la rivière Chaudière présente une qualité suffisante pour ne pas nuire aux espèces aquatiques, selon les résultats d'analyse publiés hier.

SELON LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

L'eau est propre, mais pas le fond du lac

CHARLES CÔTÉ

Près de six semaines après le déraillement catastrophique, il n'y a plus de trace de pollution dans les eaux de la rivière Chaudière et du lac Mégantic, mais le pétrole qui recouvre encore les berges et le fond de la rivière continuera, jusqu'à nouvel ordre, de faire planer un risque de contamination.

C'est ce qui ressort des résultats d'analyse publiés hier par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). «Une tendance à la baisse est observée pour les hydrocarbures pétroliers (C10 - C50), le principal contaminant déversé lors de l'accident à Lac-Mégantic», affirme le Ministère dans un communiqué.

«Les analyses démontrent le respect des critères de qualité relatifs à la protection de la vie aquatique tant pour les effets à court terme qu'à long terme. L'eau de surface présente ainsi une qualité suffisante pour ne pas nuire à long terme aux espèces aquatiques», lit-on.

En ce qui concerne l'eau potable, les restrictions d'usage sont maintenues pour les systèmes d'aqueduc, même si «les résultats d'analyses ne démontrent pas de concentrations préoccupantes par rapport à l'approvisionnement».

«Des hydrocarbures pourraient en effet se décoller des berges et du fond de la rivière en raison de crues ou de changements brusques des niveaux de l'eau», explique le Ministère.

Optimiste quant aux résultats, le ministre de l'Environnement reste néanmoins prudent pour la suite des choses. «Je n'exclus rien. Depuis le début, je dis qu'il y a un niveau d'imprévisibilité dans cette catastrophe, car c'est quelque chose que nous n'avons jamais connu auparavant, donc il y a un potentiel de surprise et de mauvaises surprises dans le dossier», a dit Yves-François Blanchet.

Le ministre s'engage également «à rendre disponible l'ensemble des données au fur et à mesure qu'il y aura de nouveaux aspects et de nouvelles données» qui lui seront acheminés.

D'autres données

Cette divulgation en vrac des résultats d'analyse survient au lendemain de la publication de données alarmantes, mais incomplètes par la Société pour vaincre la pollution (SVP) et Greenpeace.

Hier, Anne-Marie Saint-Cerny, de la SVP, se réjouissait de la divulgation de ces résultats, tout en affirmant qu'ils étaient eux aussi incomplets.

Dans ses propres analyses, la SVP a constaté une

pollution élevée sur les berges de la rivière, équivalant à 180 fois le critère des sols contaminés.

«On reste sur notre faim parce qu'on a les résultats de l'eau, mais pas ceux des berges et des sédiments, ni ceux des tiers qui ont travaillé sur le terrain», dit-elle.

Elle accuse le ministre Yves-François Blanchet de minimiser la pollution sur les berges dans des entrevues données hier.

«Le ministre reconnaît qu'il y a de la pollution de façon sporadique, mais nous, on observe de la contamination sur les deux berges, sur 70 km», dit-elle.

Par ailleurs, les résultats du Ministère ne font état d'aucune contamination à l'arsenic, alors qu'un échantillon de pétrole sous forme de mousse prélevé à la surface de la rivière en contenait un taux élevé.

Grégory Patience, professeur titulaire de génie chimique à Polytechnique Montréal, accuse la SVP de «faire peur à tout le monde» avec des analyses «incomplètes» et «incohérentes», mais il reproche aussi au MDDEFP de ne rien publier sur la contamination des berges. «Il y a d'autres analyses à faire», dit-il.

— Avec Caroline D'Astous

ENCAN PUBLIC
www.empireauctions.com

ROLEX 6,88 cts Rubis, 10,91 cts Diamants

CHOPARD 17,81 cts Émeraudes

ANTIMITÉS 3,25 carats Diamant jaune, 12,50 cts Tanzanite

M.-A. FORTIN

A. TATOSSIAN

Monnaies

Vente aux enchères:
Dim. 18 août, dès 13 h
Lundi 19 août, dès 19 h
Mardi 20 août, dès 19 h
Mercr. 21 août, dès 19 h

Exposition:
Les samedi et dimanche
17 et 18 août, de 10 h à 17 h

5500, rue Paré, Mtl **EMPIRE** 514 737-6586

LE CP DANS LA LIGNE DE MIRE DE QUÉBEC

Le géant ferroviaire Canadien Pacifique (CP) est désormais visé par l'ordonnance du ministre de l'Environnement du Québec, Yves-François Blanchet, qui impose de «récupérer le pétrole et tous les autres contaminants dans l'eau et dans le sol et de les empêcher de se propager dans l'environnement». Cette ordonnance adoptée le 27 juillet visait à l'origine d'autres entreprises, soit Montréal, Maine & Atlantique Canada Cie (MMA), Montréal, Maine & Atlantic Railway Ltd (MMAR), Western

Petroleum Company et World Fuel Services Corporation. L'ajout du CP survient après que MMA s'est mise à l'abri de ses créanciers et a vu son permis suspendu par Transport Canada. Selon le ministre Blanchet, «la compagnie CP avait le mandat d'assurer le transport de ce pétrole» et a «fait affaires avec (MMA)». Donc, affirme-t-il, «CP peut être visée par l'ordonnance modifiée, au même titre que les autres entreprises déjà interpellées».

— Charles Côté

DÉPÊCHEZ-VOUS, C'EST LE DERNIER SOLDE DE MEUBLES FRASER!

Solde

REMUE-MÉNAGE

TOUTES LES COLLECTIONS ET TOUS LES ACCESSOIRES



514.342.0050
MEUBLESFRASER.COM

* DÉTAILS EN MAGASIN.

JUSQU'À

70

%

DE RABAIS*

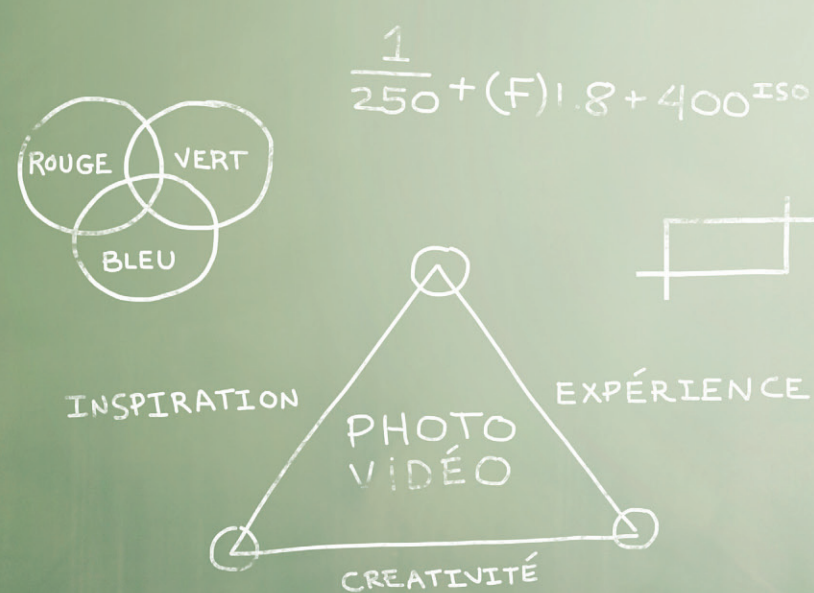


EXCEPTIONNELLEMENT
**OUVERT
DIMANCHE
10H - 17H**



8300, CHEMIN DEVONSHIRE, MONTRÉAL, QC H4P 2P7

SUPER SOLDE VENTE TROTTOIR DE LA RENTRÉE



DU 15 AU 18 AOÛT 2013



REFLEX

Nikon

D3100 avec 18-55mm VR En prime: Sac Nikon (valeur de 34 ⁹⁹)	419⁹⁹	rég. 529 ⁹⁹
D3200 avec 18-55mm VR	499⁹⁹	rég. 649 ⁹⁹
D5200 avec 18-55mm VR (noir seul.)	739⁹⁹	rég. 929 ⁹⁹
D7100 avec 18-105mm VR	1349⁹⁹	rég. 1549 ⁹⁹
Boîtier D600	1899⁹⁹	rég. 2 099 ⁹⁹

OBJECTIFS

Nikon

AF-S DX 55-200mm f/4-5.6G IF-ED VR	269⁹⁹	rég. 309 ⁹⁹
AF-S DX 55-300mm f/4.5-5.6G ED VR	349⁹⁹	rég. 399 ⁹⁹
AF-S VR 70-300mm f/4.5-5.6G IF-ED	449⁹⁹	rég. 519 ⁹⁹
AF-S 70-200mm f/4G ED VR	1249⁹⁹	rég. 1399 ⁹⁹
AF-S 24-70mm f/2.8G IF-ED	1599⁹⁹	rég. 1679 ⁹⁹

COMPACT

Nikon

Coolpix S6500	189⁹⁹	rég. 229 ⁹⁹
Coolpix S9400	219⁹⁹	rég. 299 ⁹⁹
Coolpix AW110	299⁹⁹	rég. 379 ⁹⁹
Coolpix P520	339⁹⁹	rég. 399 ⁹⁹
Coolpix A En prime: Visiteur optique Nikon DF-CPI (valeur de 379 ⁹⁹)	1149⁹⁹	

Jusqu'à 50%* de rabais
Sur les produits reconditionnés NIKON, démonstrateurs et boîtes ouvertes

REFLEX

Canon

EOS Rebel T5i avec 18-55mm IS STM	799⁹⁹	rég. 929 ⁹⁹
EOS Rebel SL1 avec 18-55mm IS STM et 40mm	799⁹⁹	rég. 1,059 ⁹⁹
EOS 60D avec 18-200mm IS En prime: Poignée Canon BG-E9 (valeur de 329 ⁹⁹)	1049⁹⁹	rég. 1,329 ⁹⁹
Boîtier EOS 7D	1199⁹⁹	rég. 1,499 ⁹⁹
Boîtier 5D MK III	3299⁹⁹	rég. 3,599 ⁹⁹

OBJECTIFS

Canon

EF 55-250mm f/4-5.6 IS	299⁹⁹	rég. 369 ⁹⁹
EF 70-300mm f/4-5.6 IS USM	449⁹⁹	rég. 649 ⁹⁹
EF-S 18-200 f/3.5-5.6 IS P.O.M En prime: Objectif 50mm f/1.8 Canon (valeur de 129 ⁹⁹)	549⁹⁹	rég. 759 ⁹⁹
EF 24-70mm f/2.8 II USM	2039⁹⁹	rég. 2349 ⁹⁹
EF 70-200mm f/2.8L USM	2249⁹⁹	rég. 2529 ⁹⁹

COMPACT

Canon

PowerShot A2600	109⁹⁹	rég. 149 ⁹⁹
PowerShot ELPH 115	129⁹⁹	rég. 169 ⁹⁹
PowerShot A3500	149⁹⁹	rég. 169 ⁹⁹
PowerShot ELPH 130	169⁹⁹	rég. 209 ⁹⁹
PowerShot G15	399⁹⁹	rég. 529 ⁹⁹

20%* de rabais
sur les albums photo et portfolios

REFLEX ET HYBRIDES

SONY

A58 avec 18-55mm	499⁹⁹	rég. 599 ⁹⁹
Boîtier A65	829⁹⁹	rég. 699 ⁹⁹
Boîtier A77	869⁹⁹	rég. 999 ⁹⁹
Boîtier A99	2799⁹⁹	
NEX7 avec 18-55mm	1099⁹⁹	rég. 1249 ⁹⁹

OBJECTIFS

SONY

55-200mm f/4-5.6 SAM	229⁹⁹	rég. 259 ⁹⁹
DT 55-300mm f/4.5-5.6 SSM	279⁹⁹	rég. 329 ⁹⁹
DT 16-50mm f/2.8 SSM	699⁹⁹	rég. 799 ⁹⁹
18-135mm f/3.5-5.6 SAM	399⁹⁹	rég. 549 ⁹⁹
NEX 55-210mm F/4.5-6.3 OSS	349⁹⁹	rég. 399 ⁹⁹

COMPACT

SONY

Cyber-shot WX80	199⁹⁹	rég. 219 ⁹⁹
Cyber-shot TX30	279⁹⁹	rég. 299 ⁹⁹
Cyber-shot WX300	349⁹⁹	rég. 379 ⁹⁹
Cyber-shot HX50VB	449⁹⁹	rég. 499 ⁹⁹
Cyber-shot RX100	649⁹⁹	rég. 699 ⁹⁹

15%* de rabais
sur les cadres

15%* de rabais
sur les appareils photo et vidéo pour enfants SAKAR, filtres, parapluies, boîtes de diffusion, réflecteurs, papiers et cartouches d'encre

OBJECTIFS ET FLASHS

SIGMA

70-300mm f/4-5.6 DG APO MACRO	279⁹⁹	rég. 299 ⁹⁹
18-250mm f/3.5-6.3 DC MACRO OS HSM	379⁹⁹	rég. 499 ⁹⁹
10-20mm f/4-5.6 EX DC HSM	489⁹⁹	rég. 599 ⁹⁹
24-70mm f/2.8 IF EX DG HSM	869⁹⁹	rég. 919 ⁹⁹
70-200mm f/2.8 EX DG OS HSM	1199⁹⁹	rég. 1349 ⁹⁹
Ensemble EF-610 DG Super avec piles et chargeur	199⁹⁹	rég. 299 ⁹⁹

AUTRES

PANASONIC LUMIX G VARIO 45-150mm f/4-5.6 lens

Ens. NIKON SB-700 flash avec piles et chargeur Ansmann	359⁹⁹	rég. 439 ⁹⁹
Ens. CANON Speedlite 600EX-RT flash avec piles et chargeur Ansmann	439⁹⁹	rég. 639 ⁹⁹
FUJIFILM X-S1 En prime: Etui Fujifilm X-S1 (valeur de 149 ⁹⁹)	549⁹⁹	rég. 699 ⁹⁹
OLYMPUS OM-D E-M5 & 12-50mm EZ En prime: Sac Olympus CS-36FBC (valeur de 79 ⁹⁹)	1179⁹⁹	rég. 1299 ⁹⁹

APPAREILS VIDÉO

CANON VIXIA HF R40	379⁹⁹	rég. 399 ⁹⁹
CANON VIXIA HF R42	449⁹⁹	rég. 499 ⁹⁹
CANON VIXIA HF G20	999⁹⁹	rég. 1099 ⁹⁹
Ens. GOPRO HERO 3 avec accessoires (édition noire)	649⁹⁹	rég. 699 ⁹⁹
PANASONIC HC-X920	999⁹⁹	rég. 1099 ⁹⁹
SONY Handycam PJ380V	599⁹⁹	rég. 649 ⁹⁹
SONY Handycam PJ650V	1099⁹⁹	rég. 1199 ⁹⁹
SONY Handycam PJ790V	1499⁹⁹	rég. 1699 ⁹⁹

10%* de rabais
sur les trépieds, têtes de trépieds, produits LOMOGRAPHY, chimies, disques durs, jumelles, piles, chargeurs, étuis, sacs, valises, livres et dvd

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | Lozeau.com
SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428
6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DES 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

Lozeau L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

Offres valides du 15 au 21 août 2013. Quantités limitées. *Rabais en pourcentage sur les prix réguliers seulement. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale. « Lozeau », les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

ACTUALITÉS

Nouveau mandat contre Bedjaoui

Les autorités algériennes recherchent le facilitateur de SNC-Lavalin

FABRICE DE PIERREBOURG

Déjà recherché depuis peu par la justice italienne dans un dossier de corruption, l'ex-homme d'affaires montréalais Farid Bedjaoui est désormais visé par un second mandat d'arrêt international, lancé cette fois par l'Algérie.

L'état judiciaire se resserre donc autour de ce riche play-boy quadragénaire diplômé de HEC Montréal. Celui qui a longtemps été, grâce à son carnet de relations bien garni, l'intermédiaire et le facilitateur incontournable pour de grandes firmes, dont SNC-Lavalin, dans leur chasse aux contrats en Algérie, est maintenant inculpé dans le cadre de l'affaire Sonatrach, société pétrolière et gazière nationale.

Un scandale de corruption qui prend une ampleur extraordinaire en Algérie, puisqu'il impliquerait aussi, selon la justice nationale, l'ex-ministre (2001-2010) de l'Énergie et

des Mines Chakib Khelil. Ce dernier, qui serait réfugié aux États-Unis, est aussi inculpé et visé par un mandat d'arrêt international, a confirmé Belkacem Zeghmati, procureur général auprès de la Cour d'Alger, lors d'un point de presse.

Au total, 22 personnes sont accusées, pour des motifs comme corruption, infractions transfrontalières ou association de malfaiteurs.

Selon le quotidien *El Watan*, Farid Bedjaoui s'occupait «des négociations autour des montants des commissions» que devaient verser les entreprises qui souhaitaient faire affaire en Algérie dans le secteur de l'énergie.

Un milliard en contrats

Les fonds occultes transitaient entre autres par Pearl Partners Limited, entreprise contrôlée par Bedjaoui en Asie. Les pots-de-vin étaient ensuite reversés aux

individus impliqués dans le stratagème.

Dans le cas de SNC-Lavalin, police et justice algériennes croient que les pots-de-vin versés à Bedjaoui auraient permis à la firme montréalaise d'obtenir des contrats d'une valeur de 1 milliard de dollars. Les locaux algériens de SNC ont d'ailleurs fait l'objet d'une perquisition le 27 mai.

Bedjaoui travaillait main dans la main avec Riadh ben Aïssa. L'ancien grand patron de la firme de génie pour la région Afrique du Nord est aujourd'hui incarcéré en Suisse pour corruption (en Libye), en plus d'être visé ici par un mandat d'arrêt de l'Unité permanente anti-corruption relativement à l'enquête sur l'attribution du contrat de construction du Centre universitaire de santé McGill à SNC-Lavalin, scandale qui implique aussi Arthur Porter.



PHOTO TIRÉE D'INTERNET
Farid Bedjaoui, un «facilitateur» de SNC-Lavalin, est recherché par la police algérienne et italienne.

Farid Bedjaoui est aussi dans la ligne de mire de la justice italienne, la première à lancer un mandat d'arrêt contre lui. Selon une magistrature interrogée il y a quelques jours par le quotidien *Corriere della Sera*, la firme d'ingénierie Saipen aurait versé 198 millions d'euros en commissions occultes à la société contrôlée par Farid Bedjaoui, en contrepartie de 7 contrats pour un total d'environ

11 milliards de dollars. Un des destinataires finaux de ces rétrocommissions serait l'ex-ministre Khelil.

Dans le cadre de cette enquête pour «corruption internationale», le parquet de Milan est sur la trace – pour les saisir – de près de 125 millions de dollars cachés dans des comptes détenus par Bedjaoui à Singapour et à Hong Kong.

Farid Bedjaoui et ses deux frères sont à la tête d'un imposant parc immobilier à Montréal, où résident encore leurs parents, ainsi qu'à New York, Paris et Palma de Majorque. Ils possèdent aussi un yacht de luxe et un jet privé. Pour le moment, aucune accusation n'a été portée contre lui au Canada.

Bedjaoui se trouverait actuellement à Dubaï, siège de ses sociétés Rayan Asset Management et OGEC, d'où il a déjà averti qu'il ne sombrerait pas seul.

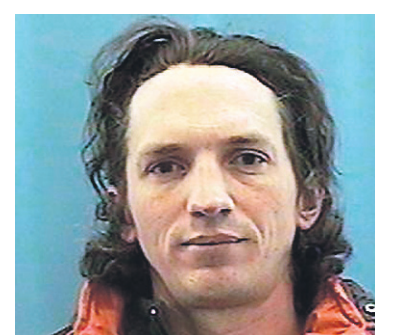


PHOTO REUTERS
Israel Keyes

Un tueur en série américain a peut-être sévi à Montréal

VINCENT LAROUCHE

L'un des plus machiavéliques tueurs en série de l'histoire récente des États-Unis, qui possédait une maison à moins de 100 km de Montréal, pourrait avoir fait des victimes au Québec, craint le FBI.

Israel Keyes, qui s'est suicidé dans une prison de l'Alaska en décembre dernier, a avoué 11 meurtres à la police. Mais il a aussi laissé plusieurs questions en suspens, en multipliant les déclarations vagues et énigmatiques pendant son interrogatoire.

Les enquêteurs ont d'ailleurs déclaré qu'il semblait aimer jouer au «chat et à la souris» avec eux. Les policiers ont beaucoup de mal à conclure le dossier, car le tueur était particulièrement organisé et habile pour camoufler ses traces. Ils ont donc dévoilé au public de nouveaux détails cette semaine, dans le but d'identifier d'éventuelles victimes de Keyes.

«Nous savons qu'il a fait plusieurs voyages à Montréal, pour y chercher les services de prostituées», a expliqué à *La Presse* le porte-parole du FBI, Eric Gonzalez.

«Les Canadiens ne comptent pas»

«Lorsqu'il a été interrogé, il a déclaré avoir commis 11 meurtres. Puis, sur un ton léger, il a dit: "mais les Canadiens ne comptent pas", et il a ri. Nous ne savons pas si c'était une blague. Mais sur la base de ce commentaire, de son comportement général et des meurtres précédents... Oui, c'est très possible», a ajouté le porte-parole en soupirant.

M. Gonzalez rappelle que le tueur possédait une maison à Constable, une petite localité de l'État de New York située tout près de la frontière canadienne, à une heure de route de Montréal.

Le Service de police de la Ville de Montréal n'a pas souhaité commenter ce dossier hier.

Selon les policiers américains, Israel Keyes a parcouru les États-Unis entre 2001 et 2012, kidnappant et tuant des victimes qu'il choisissait dans des parcs, des campings, des cimetières, des marinas, des sentiers. Il fréquentait aussi des prostituées pendant ses déplacements, mais la police ignore si certaines d'entre elles sont devenues ses victimes.

0\$ COMPTANT. 100% CONTENT.

LE GRAND SOLDE
2013
 Honda

Caractéristiques de série sur la Civic Si :

- Moteur i-VTEC^{MD} de 2,4 litres de 201 chevaux
- Système de navigation Honda relié par satellite^{MC}
- Caméra de recul multiangle^{MD}
- Interface de téléphone sans fil Bluetooth^{MD} bilingue^{MD}
- Sièges avant chauffants
- Fonction de messagerie texte^{MD}

Coupé Civic Si illustré
 PDSF: 27 840 \$^A
 Rabais au comptant: -1 500 \$^A
26 340 \$
 Transport, préparation et taxe A/C inclus

2013 IIHS
TOP SAFETY PICK+

Meilleur choix sécuritaire-
PETITES VOITURES
LA SEULE DE SA CATÉGORIE
À AVOIR REÇU CE PRIX
À CE JOUR

CIVIC DX 2013
 EN LOCATION

86\$*

Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km / année
Transport et préparation inclus

0\$

Acompte

FINANCEMENT À L'ACHAT
0,99%**
 sur 48 mois

HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

REMISE
ADDITIONNELLE
DISPONIBLE AVEC
LE PROGRAMME
Faites De l'Usé!

Ces offres sont faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. *Prix à l'achat (PDSF) pour un Coupé Civic Si manuel 2013 neuf (modèle FQ4ASDK). Le rabais du fabricant au concessionnaire de 1 500 \$ sur le PDSF est applicable avant les taxes. L'offre de location-bail au deux semaines porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FR2E2DEK) et est pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 16 935 \$. Transport, préparation inclus. **A titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses) sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve au taux de crédit de 0,99 %, un montant de 19 471 \$ financé sur 48 mois donne des mensualités de 413,90 \$ pour des frais de crédit de 396,20 \$ et une obligation totale de 19 867,20 \$. Aucun acompte requis. À moins d'indication contraire, les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. *Compatible uniquement avec certains appareils. **Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. *Une initiative de l'ADLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdeleuse.org.

Joly promet une « véritable révolution »

KARIM BENESSAIEH

Plutôt que la mise en place du tramway, jugé trop coûteux, la candidate à la mairie de Montréal Mélanie Joly promet l'ajout de 130 km de service rapide par bus qui quadrillerait la métropole.

Sur son site internet melaniejoly.ca, mis en ligne hier après-midi sans tambour ni trompette, elle annonce en outre une « véritable révolution » au chapitre de la transparence en rendant publiques toutes les données détenues par la Ville et ses arrondissements. En favorisant l'accès à la propriété et l'amélioration de la qualité de

vie, elle affirme pouvoir retenir 30 000 familles dans un premier mandat, « qui autrement quitteraient la ville et s'installeraient en banlieue ».

Pour lutter contre la corruption et la collusion, l'avocate de 34 ans promet en outre l'amnistie pour les entreprises qui acceptent « de changer leurs pratiques et de dédommager les Montréalais pour les actes de collusion et corruption passés ».

Huit fois moins cher

Ces quatre promesses font partie d'un programme plus large de 10 « actions » qui seront annoncées d'ici le début officiel de la période électorale, soit

le 20 septembre, indique-t-on dans l'entourage de M^{me} Joly. « J'ai réuni une équipe de personnes intègres, compétentes, motivées, et ensemble on a bâti un plan de match pour transformer Montréal », explique-t-elle dans une courte vidéo de présentation. Elle promet 10 actions « très concrètes qui répondent aux problèmes des Montréalais. »

En ce qui concerne sa préférence pour le service rapide par bus, elle l'explique par son coût minime de 4,8 millions de dollars par kilomètre, « soit huit fois moins cher qu'un kilomètre de tramway et 40 fois moins cher qu'un kilomètre de métro ».



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

La candidate à la mairie de Montréal Mélanie Joly annonce dans son programme 10 « actions » qui seront annoncées d'ici le début de la période électorale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

FAIT :

L'industrie canadienne des services sans fil a employé plus de 61 000 personnes en 2011. Pour chaque emploi direct, trois autres emplois indirects sont aussi créés.

Source :
Nordicity

LE CANADA , UN LEADER MONDIAL DE LA TECHNOLOGIE SANS FIL.

cwta Association canadienne des télécommunications sans fil
Canadian Wireless Telecommunications Association **acts**

ACTUALITÉS

PLAN DE TRANSPORT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

En panne de financement

BRUNO BISSON

Le Plan de transport de la Ville de Montréal, qui prévoyait des investissements de plus de 2 milliards sur 10 ans pour réduire la dépendance à l'automobile, est plombé depuis son adoption, en 2008, par un sous-financement chronique.

Le responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, Réal Ménard, a présenté hier un bilan mi-figue, mi-raisin des cinq premières années de mise en œuvre du plan, qui aurait nécessité des investissements de 1,2 milliard entre 2008 et 2012.

Les sommes investies se sont élevées à 412 millions, soit 34 % du montant prévu. Le bilan quinquennal du Plan, présenté hier, reflète ce manque de moyens.

Des progrès notables

M. Ménard a cependant souligné la nette amélioration de l'offre des services de bus et de métro de la Société de transport de Montréal, et la hausse d'achalandage de 12 % enregistrée dans les réseaux de transports en commun, qui a dépassé largement les prévisions. Il a aussi relevé le succès du BIXI, la croissance des services d'autopartage (Communauto), la création de 87 kilomètres de voies réservées ou préférentielles pour bus, et la réalisation de plusieurs projets de piétonnisation des rues, principalement au centre-ville.

Il a toutefois reconnu qu'une majorité des projets d'infrastructures qui étaient prévus au Plan ont pris plusieurs années de retard, faute de moyens pour les réaliser.

Solutions de financement

M. Ménard s'est dit « ouvert » à l'implantation d'un système de péage routier régional pour combler

les besoins de financement criants en matière de transports collectifs et d'entretien routier.

M. Ménard a aussi lancé un appel au gouvernement du Québec pour qu'il donne suite au consensus des 82 municipalités de la région métropolitaine, qui réclament une hausse progressive des taxes sur l'essence de 0,5 cent par année, pour financer les projets de transports.

Les sommes investies se sont élevées à 412 millions, soit 34 % du montant prévu. Le bilan quinquennal du Plan, présenté hier, reflète ce manque de moyens.

Le responsable des transports au Conseil régional de l'environnement de Montréal, Daniel Bouchard, s'est dit peu impressionné, hier, par ce bilan un peu prévisible, qui ne peut pas être imputé seulement au manque d'argent.

Pas qu'une question d'argent

« L'argument du sous-financement ne tient pas la route, affirme-t-il. Dans plusieurs domaines d'intervention où la Ville de Montréal a tous les pouvoirs pour agir, on accuse des retards aussi importants que pour les grands projets. »

« C'est le cas des pistes cyclables, de la sécurisation des intersections de rues, des plans locaux de déplacements qui n'ont pas été produits. Après cinq ans, on n'a rien pour une éventuelle politique du stationnement et pas un seul projet de Quartier vert n'a été réalisé sur les huit projets prévus. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Parmi les quelques réalisations du plan de transport de la Ville de Montréal depuis cinq ans, on note une hausse de l'achalandage de 12 % dans le réseau de transports en commun.

Une taxe au kilomètre au lieu de péages

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Une étude réalisée pour la Communauté métropolitaine de Montréal recommande une taxe de 3 cents pour chaque kilomètre parcouru par les automobiles dans la grande région de Montréal afin de financer les transports en commun. Estimant toutefois que la technologie n'est pas encore au point, les auteurs suggèrent d'instaurer en attendant une taxe sur l'essence à l'échelle de la province.

Le groupe de recherche CIRANO a reçu en janvier le mandat d'étudier les coûts et les impacts d'un éventuel système de péage dans la région

métropolitaine. L'objectif est de trouver pas moins de 790 millions par an afin de financer le développement des transports en commun. Les auteurs ont ainsi analysé cinq scénarios, allant d'un péage de cordon ceinturant uniquement le centre-ville à une taxe imposée pour chaque kilomètre parcouru.

Un constat s'impose: les péages de cordon, pour lesquels il faut payer à chaque passage, coûteraient beaucoup plus cher aux automobilistes qu'une taxe kilométrique. Pour récolter 790 millions par an, chaque passage devrait coûter un peu plus de 15\$ si le cordon était limité au centre-ville, ce qui réduirait la circulation de 40 %,

évalue le CIRANO. Moins cher, un cordon étendu à l'ensemble de l'île coûterait 5,20\$ par passage.

Une taxe pour tous

Touchant un plus grand nombre d'automobilistes, une taxe au kilomètre serait moins coûteuse pour les utilisateurs. Selon les calculs des auteurs, un tel système devrait coûter 8 cents par kilomètre s'il était instauré à la grandeur du réseau autoroutier de la région de Montréal. Cette taxe devrait être de 3 cents si tous les déplacements automobiles étaient taxés – rues locales comme autoroutes.

Les auteurs privilégient la taxe sur l'ensemble des déplacements

automobiles parce qu'elle répartit les coûts des nouveaux investissements sur tous les automobilistes de la région métropolitaine de Montréal. L'impact sur le coût du déplacement est moindre, surtout comparé aux péages de cordon.

Technologie pas prête

Principal écueil, les auteurs disent ignorer les coûts pour implanter un tel système sur l'ensemble des déplacements. En effet, la technologie n'est pas encore au rendez-vous et pourrait prendre encore 10 ans avant de l'être. L'étude précise même qu'une telle taxe peut être « risquée au niveau des coûts de son implantation ». À titre indicatif: un système limité au réseau autoroutier nécessiterait 780 points de contrôle et coûterait la bagatelle de 1,9 milliard.

En attendant que la technologie soit au point, l'étude recommande de mettre en place une solution temporaire, soit une hausse de la taxe sur l'essence. Ils suggèrent une hausse de 5 cents à l'échelle de la province et de 6 cents supplémentaires dans la grande région de Montréal.

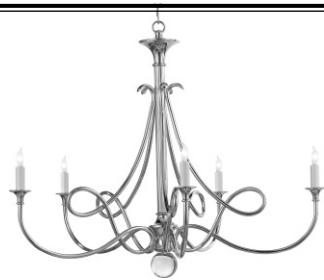
Les auteurs reconnaissent que toute proposition de péage ou de taxe kilométrique risque de soulever une forte opposition. Ils lancent donc certaines mises en garde. « Le contexte actuel où les allégations de corruption dans la gestion des projets publics d'infrastructures rendent la population encore plus cynique quant à la nécessité de nouvelles taxes et sur la capacité de la fonction publique à livrer les projets pour lesquels ces nouveaux fonds sont destinés. »

DES CHIFFRES

790 millions
Besoins annuels supplémentaires pour les transports en commun de la région de Montréal

14,6 milliards
Investissements en transports en commun prévus d'ici 2021

4,3 millions
Population prévue de Montréal en 2031



Nous vous attendons à bras ouverts à notre solde de fermeture

Après 64 ans d'activité, l'heure de la retraite a sonné. Nous sommes touchés et reconnaissants de votre loyauté, de votre soutien et de l'amitié que vous nous avez témoignée au fil des ans. Vous avez été des clients merveilleux et des complices fidèles, voilà pourquoi nous vous attendons à bras ouverts pour notre SOLDE FINAL DE FERMETURE.

Profitez de rabais allant de **40 à 80%**
Pour connaître toute notre sélection, consultez notre site internet au www.decorinc.ca.



5650, rue Royalmount (angle Devonshire), Mont-Royal – 514 939-1708
Lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30; jeudi de 10 h à 20 h, samedi de 10 h à 17 h; dimanche de 12 h à 16 h



VENTE DE PIANOS ACOUSTIQUES & NUMÉRIQUES

Du 15 au 18 août 2013.

JUSQU'À 60% DE RABAIS!

POUR UN MEILLEUR SERVICE, PRENEZ RENDEZ-VOUS : 514 944-7689



NEUFS & D'OCCASIONS, PARMIS LES PLUS GRANDES MARQUES

Nantel
MUSIQUE

Magasin de Montréal seulement
4590 boul. St-Laurent, (au nord de Mont-Royal)

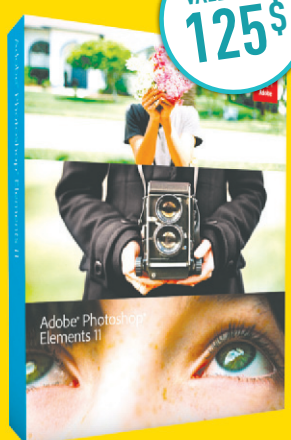
www.nantelmusique.qc.ca

TOUT POUR TRANSFORMER LA RENTRÉE EN RÉCRÉ



RECEVEZ
**ADOBE PHOTOSHOP
ELEMENTS 11**

À L'ACHAT
D'UN COURS
PHOTO OU
DE 200\$
ET PLUS.



VALEUR DE
125\$

OFFRE VALIDE DU
15 AU 21 AOÛT 2013

ÉTUI GRATUIT



VALEUR DE
100\$

GRATUIT!
UNITÉ DE
STOCKAGE DE 320 GO

Nikon

ENSEMBLE D3200

24,2 mégapixels, vidéo HD 1080p, jusqu'à 12 800 ISO, écran 3po, simplicité d'utilisation.

Avec objectif 18-55mm VR.

rég. 659^{99\$} | **499^{99\$}**

Avec objectifs 18-55mm VR et 55-200mm VR.

rég. 959^{99\$} | **699^{99\$}**

ÉTUI CANON
GRATUIT

PLUS PETIT ET PLUS LÉGER APPAREIL
PHOTO RÉFLEX AU MONDE !*



VALEUR DE
230\$

GRATUIT!
OBJECTIF
CANON 40mm

Canon

ENSEMBLE EOS REBEL SL1

18 mégapixels, jusqu'à 25 600 iso, vidéo HD intégrale avec AF continu, écran tactile 3po, jusqu'à 4ips.

Avec objectif 18-55mm IS STM.

rég. 829^{99\$} | **799^{99\$}**

Avec objectifs 18-55mm IS STM et 55-250mm IS.

rég. 1129^{99\$} | **1029^{99\$}**

POIGNÉE
D'ALIMENTATION
GRATUITE



Canon

EOS 60D

18 mégapixels, 12 800 ISO, vidéo HD, écran orientable 3 po.

Boîtier seul

rég. 999^{99\$} | **699^{99\$}**

Avec objectif 18-200mm IS.

rég. 1399^{99\$} | **999^{99\$}**

ÉTUI GRATUIT



VALEUR DE
100\$

GRATUIT!
UNITÉ DE
STOCKAGE DE 320 GO

Nikon

ENSEMBLE D5200 AVEC
18-55mm VR ET 55-200mm VR

24,1 mégapixels, 39 collimateurs de mise au point, vidéo HD intégrale, jusqu'à 25 600 ISO, écran orientable 3po, 5 ips

rég. 1219^{99\$} | **969^{99\$}**

CARTE MÉMOIRE
16 GO GRATUITE



VALEUR DE
100\$

GRATUIT!
UNITÉ DE
STOCKAGE DE 320 GO

Nikon

ENSEMBLE D7100

24,1 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO, autofocus 51 points, écran 3,2po, boîtier en magnésium, joints étanches, vidéo HD 1080p avec AF continu.

Boîtier seul

rég. 1229^{99\$} | **1049^{99\$}**

Avec objectifs 18-105mm VR.

rég. 1549^{99\$} | **1369^{99\$}**

GRATUIT!
CLÉ USB DE 32 GO



Nikon

COOLPIX S9400

18,1 mégapixels, stabilisation d'image, zoom optique 18x grand-angle, vidéo HD 1080p, écran OLED 3po, effets d'images amusants et créatifs.

rég. 299^{99\$} | **229^{99\$}**

PENTAX

OPTIO WG-3

16 mégapixels, zoom optique 4x grand angle, étanche, résistant aux chocs et au froid, vidéo HD 1080p, écran ACL 3po, double système de stabilisation.

rég. 299^{99\$} | **249^{99\$}**

ÉTUI GRATUIT



Canon

POWERSHOT SX270 HS

12,1 mégapixels, zoom optique 20x grand-angle, vidéo HD 1080p, écran ACL 3po, stabilisation d'image optique.

rég. 299^{99\$} | **239^{99\$}**

ÉTUI ET MONOPIED
GRATUITS



LUMIX

ZS30

18,1 mégapixels, Wi-Fi intégré, zoom optique 20x grand-angle, écran tactile 3po, vidéo HD 1080p, stabilisateur optique hybride.

rég. 399^{99\$} | **339^{99\$}**

ÉTUI GRATUIT



Nikon

COOLPIX P520

18,1 mégapixels, vidéo 1080p, zoom optique 42x grand-angle, écran ACL orientable 3,2po, 7 ips, stabilisation d'image optique.

GRATUIT!
CLÉ USB DE 32 GO

VALEUR DE
60\$

rég. 449^{99\$} | **349^{99\$}**

ÉTUI GRATUIT



Canon

POWERSHOT SX50 HS

12,1 mégapixels, CMOS, système HS, zoom optique 50x grand-angle, écran 2,8po orientable, RAW + JPEG, mode vidéo HD 1080p, IS intelligent.

rég. 469^{99\$} | **379^{99\$}**

SONY



CYBER-SHOT HX50V

20,4 mégapixels, Wi-Fi intégré, zoom optique 30x grand-angle, écran ACL 3po, mode vidéo HD 1080p, stabilisation d'image optique.

rég. 499^{99\$} | **449^{99\$}**



SIGMA

10-20MM F/4-5.6 EX DC HSM

Mise au point rapide et silencieuse HSM, 3 lentilles en verre spécial SLD.

rég. 631^{99\$} | **499^{99\$}**



Nikon

AF-S DX 18-300MM F/3.5-5.6 ED VR

Stabilisation d'image Nikon VR II, 3 lentilles en verre ED et 3 asphériques, traitement super intégré, moteur silencieux (SWM).

rég. 1049^{99\$} | **949^{99\$}**



ÉPARGNEZ
250\$

SIGMA

70-200mm
F/2,8 EX DG OS HSM

Stabilisation optique OS, motorisation HSM (Hyper Sonic Motor), 2 éléments FLD et 3 SLD.

rég. 1349^{99\$} | **1099^{99\$}**



Nikon

AF-S 24-70mm F/2.8G IF-ED

Objectif fin, léger et résistant, autofocus silencieux et rapide, traitement nanocrystal, lentilles en verre ED.

rég. 1869^{99\$} | **1679^{99\$}**



Canon

EF 100-400MM F/4.5-5.6L IS USM

Super télézoom avec stabilisateur d'image, système de mise au point motorisé USM, 17 lentilles réparties en 14 groupes.

rég. 1888^{99\$} | **1749^{99\$}**



Canon

EF 24-70MM F/2,8L II USM

Supérieur à la 28-70 1/2,8 de la série L, 2 éléments asphériques, 1 élément en verre UD, protégé contre la poussière et l'humidité, 16 éléments en 13 groupes.

rég. 2565^{99\$} | **2069^{99\$}**

ÉPARGNEZ
130\$



Manfrotto

ENSEMBLE TRÉPIED 190XB
AVEC TÊTE 496RC

Hauteur maximale : 146cm, hauteur fermée : 57cm, peut supporter : 5kg, poids : 1,8kg.

rég. 280^{99\$} | **149^{99\$}**

RABAIS DE
50%



Lowepro

SLINGSHOT 102 AW

Séparateurs améliorés, housse imperméable, espace supplémentaire pour items personnels, système d'attache pour monopied.

rég. 99^{99\$} | **49^{99\$}**



Lowepro

PHOTO SPORT SLING 100 AW

Ideal pour les sports d'extérieur, tissus techniques performants, 2 compartiments, accès rapide, housse imperméable intégrée.

rég. 117^{99\$} | **89^{99\$}**

POLITIQUE

Harper perd son directeur des communications

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper perd son directeur des communications, Andrew MacDougall, en poste depuis avril 2012.

Alors que le gouvernement Harper est secoué par le scandale des dépenses du Sénat, M. MacDougall a annoncé hier qu'il quittera son poste en septembre, après le sommet du G20 à Saint-Pétersbourg, en Russie, afin de poursuivre sa carrière dans le secteur privé à Londres, où il occupera un poste de direction au sein de MSLGROUP.

Originaire d'Ottawa et bilingue, M. MacDougall avait réussi à rétablir un meilleur climat de travail entre les journalistes de



Andrew MacDougall

la colline parlementaire et le bureau du premier ministre.

M. MacDougall, qui aura été en poste pendant 18 mois, est le septième directeur des communications du premier ministre depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, en 2006.

RAPPEL DES SIX DIRECTEURS DES COMMUNICATIONS PRÉCÉDENTS

WILLIAM STAIRS

(campagne électorale 2005-2006 jusqu'en février 2006, soit environ trois mois)

Issu de l'aile progressiste du Parti conservateur et bilingue, M. Stairs préconisait des relations cordiales avec les médias, ce qui ne convenait pas au style de Stephen Harper. Il a quitté ses fonctions moins de trois semaines après la prise de pouvoir des conservateurs en 2006.

SANDRA BUCKLER

(février 2006 à juin 2008 — 28 mois)

M^{me} Buckler a adopté la ligne dure envers les médias, offrant peu d'occasions aux journalistes de poser des questions au premier ministre. Elle tenait à approuver toutes les communications des ministres et des députés, alors que les conservateurs étaient minoritaires aux Communes.

KORY TENEYCKE

(juillet 2008 à juillet 2009 - 12 mois)

Bien connu dans les rangs conservateurs, M. Teneycke a tenté d'améliorer les relations entre le bureau du premier ministre et les médias en organisant régulièrement des séances de brefage. À l'époque, les conservateurs souhaitaient redorer leur blason. Mais l'ancien lobbyiste pour l'Association canadienne des carburants renouvelables avait aussi d'autres ambitions: créer un réseau de télévision national plus sympathique à la cause des conservateurs. Il s'est joint à l'empire Québecor pour créer Sun News Network, dont il est aujourd'hui vice-président.

JOHN WILLIAMSON

(août 2009 à mars 2010 — huit mois)

Ancien directeur de la Fédération canadienne des contribuables et ancien éditorialiste au quotidien *National Post*, M. Williamson n'a pas laissé sa marque comme directeur des communications. Il a quitté son poste afin de briguer les suffrages aux élections de 2011 dans la circonscription de New Brunswick Southwest, au Nouveau-Brunswick.

DIMITRI SOUDAS

(mars 2010 à août 2011 — 16 mois)

Originaire de Montréal, ancien collaborateur du maire Gérald Tremblay, M. Soudas s'est joint à l'équipe de communications de Stephen Harper en 2002, à l'époque où la droite était divisée. Il a gravi les échelons et est rapidement devenu l'homme de confiance du premier ministre. En tant que directeur des communications, il s'est fait beaucoup d'ennemis dans les médias et parmi les fonctionnaires à cause de ses stratégies de communication parfois belliqueuses.

ANGELO PERSICILLI

(septembre 2011 à mars 2012 — sept mois)

La nomination de cet ancien journaliste qui ne parle pas français avait provoqué une vive controverse en raison des chroniques fort critiques envers le Québec qu'il avait signées dans le quotidien *Toronto Star*. Il a été invisable durant la courte durée de son mandat.

— Joël-Denis Bellavance

PARCE QUE VOUS AVEZ VOS COUPS DE COEUR

RECETTES DE LA SEMAINE

RICARDO LARRIVÉE
COLLABORATION SPÉCIALE

CONSULTEZ ricardocuisine.com

LUNDI SAUMON SUR SALADE

MARDI PÂTES AU POULET

MERCREDI POULET À L'ORIENTALE

JEUDI PANINI AU THON

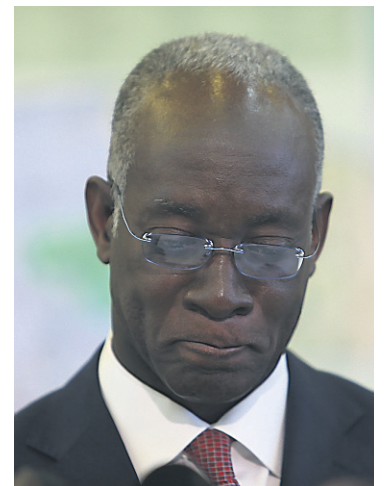
VENDREDI SALADE DE LÉGUMES

Saumon sur salade de concomre et de fenouil

Temps de préparation: 15 minutes
Cuisson: 10 minutes
Portions: 4

INGRÉDIENTS

675 g (1 lb 1/2) de filet de saumon avec ou sans la peau, coupé en quatre pavés
30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
1 concomre anglais, tranché finement
1/2 bulbe de fenouil, coupé en fines lamelles



Emmanuel Dubourg

Dubourg devra « réévaluer » sa décision, croit Couillard

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le chef libéral Philippe Couillard approuve l'abolition des indemnités de départ en cours de mandat et croit que son ex-député Emmanuel Dubourg devra « réévaluer » sa décision, surtout s'il est élu sur la scène fédérale.

Au moment où des voix s'élèvent dans le clan libéral pour critiquer le député démissionnaire de Viau, Philippe Couillard ajuste le tir dans ce dossier.

La décision d'Emmanuel Dubourg de toucher sa prime de 100 000\$ « devra être réévaluée constamment, et c'est à lui de le faire », a affirmé le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) lors d'un point de presse, hier.

Prudent, Philippe Couillard a souligné qu'il n'a plus « d'autorité » sur M. Dubourg, qui a quitté son siège moins d'un an après son élection pour briguer l'investiture du Parti libéral du Canada dans Bourassa. Mais il a tout de même tenu à faire une suggestion. Il a laissé entendre que M. Dubourg devrait renoncer à son indemnité s'il est élu aux Communes.

« Quand sa situation va évoluer, est-ce qu'il sera élu un jour député, par exemple? Est-ce qu'à ce moment-là le fait de recevoir sa rémunération de député change la situation pour lui? Je pense que c'est une question légitime à lui poser. Je ne veux certainement pas répondre à sa place », a-t-il affirmé. Selon lui, « toute position doit constamment être réévaluée, c'est la nature même des choses ».

L'ex-éminence grise de Robert Bourassa, le sénateur indépendant Jean-Claude Rivest, estime quant à lui que M. Dubourg devrait abandonner une partie de l'indemnité.

« Je suis d'accord avec l'objectif » d'abolir les indemnités pour les députés qui démissionnent en cours de mandat, sauf pour des raisons de santé, a dit Philippe Couillard. « Les gens, je le comprends, trouvent frustrante la situation actuelle ».

LIVRÉE GRATUITEMENT TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ vous permet de sauvegarder et de partager vos contenus simplement. Une source d'information à consulter à votre gré. Un partage rapido presto sur les réseaux sociaux.



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



Le cynisme dans notre portefeuille



**MARIE-CLAUDE
LORTIE**
CHRONIQUE

OTTAWA

« Savez-vous ce qui est vraiment débile dans tout ça? », lance Greg Lowe, derrière sa caisse, au café Bread and Sons. Savez-vous ce qui est fou? C'est que plus personne n'est surpris. »

Je suis dans la rue Bank, à Ottawa, à quelques carrefours du Sénat, et tout le monde dans le café semble tout à fait au courant des dernières révélations de l'audit de Deloitte au sujet des dépenses indues de quelque 120 000\$ de la sénatrice Pamela Wallin. « Ces gens-là exagèrent. Ils profitent de leur poste », ajoute Phyllis Robinson, une fonctionnaire de l'Agence du revenu du Canada venue chercher son lunch. « J'aimais bien Mike Duffy quand il était journaliste, poursuit-elle. Mais là, je suis vraiment déçue. »

Pourquoi, se demande-t-elle, semble-t-il avoir changé de code d'éthique en devenant sénateur?

En fait, la question se pose partout, en ce moment, à travers le pays.

Comment se fait-il que deux des sénateurs au cœur du scandale d'abus de dépenses,

Pamela Wallin et Mike Duffy, sont des journalistes, les dernières personnes à pouvoir plaider l'ignorance puisqu'elles font constamment des reportages sur les abus financiers des personnages publics?

Le cynisme est-il rendu là? Est-il rendu au point où même d'ex-reporters s'imaginent que personne ne le remarquera, que personne ne les montrera du doigt, que personne ne se surprendra ou n'enquêtera?

Accusée par le rapport de Deloitte d'avoir réclamé environ 120 000\$ de dépenses pour son travail de sénatrice, alors que c'était plutôt des dépenses personnelles ou partisans, Pamela Wallin s'est défendue en disant que les règles sur ce qui constitue une dépense sénatoriale avaient changé en cours de route et que les nouvelles règles avaient été appliquées à des dépenses faites auparavant. Elle a défendu sa gestion de crise en disant qu'elle avait été mal conseillée par un autre sénateur conservateur.

Elle s'est défendue en trouvant toutes sortes d'excuses.

Mais savez-vous combien elle a réclamé en dépenses en

45 mois, donc pas tout à fait quatre ans, de travail de sénatrice? Plus d'un demi-million: 532 508\$. Là-dessus, 73% sont apparemment légitimes. Mais les montants sont tellement immenses qu'on peut difficile croire qu'elle-même n'en était pas gênée.

Une limousine ici, un billet d'avion Ottawa-Toronto là... Beaucoup, beaucoup de dépenses dans la métropole ontarienne – où elle a un appartement – alors que sa résidence de sénatrice est officiellement en Saskatchewan, la province qu'elle représente politiquement...

« Après avoir pataugé dans l'étude de Deloitte, on ne peut que conclure que Wallin a elle-même enterré et potentiellement éclipsé une vie de réalisations sous le poids de l'orgueil et de droits qu'elle

dizaines et des dizaines d'entrevues et lu autant de manchettes au sujet des politiques et fonctionnaires qui abusent de leur accès aux fonds publics. Comment a-t-elle pu naviguer là-dedans sans se douter qu'on la remarquerait?

Comme le dit le caissier de Bread and Sons, le problème est-il qu'à Ottawa, plus personne ne se surprend de rien, plus personne n'est choqué de rien, et plus personne, donc, ne voit la frontière entre une dépense justifiée et une dépense tirée par les cheveux?

■ ■ ■

Pour le contribuable qui regarde tout cela de loin, cette histoire donne envie de hurler. Non seulement parce que des sénateurs, d'anciens jour-

nécessaires et incontournables pour mettre le tout au jour ont coûté encore plus cher.

Pamela Wallin doit repayer en tout 121 000\$? Le rapport d'audit a coûté 127 000\$! (Plus 101 000\$ si on compte aussi la recherche nécessaire sur les dépenses des sénateurs Patrick Brazeau, Mike Duffy et Mac Harb).

Évidemment, il était essentiel que l'enquête soit faite. Mais n'est-ce pas un peu cher? Et peut-on réclamer le droit d'être exaspéré? Pourquoi vous et moi devons-nous payer le prix de l'erreur commise par Stephen Harper en nommant à une institution qu'il est le premier à critiquer des gens qui n'avaient pas la rigueur éthique pour y être?

Personne ne pouvait prévoir ce qui est arrivé, vous dites.

D'accord. Peut-être.

Mais les personnes reconnues coupables ne devraient-elles pas payer une partie de la note de l'audit?

Pour amoindrir notre exaspération collective devant des gâchis comme celui dont on a pris la mesure cette semaine. Pour dissuader encore plus tous ceux qui ont accès aux fonds publics de s'en servir comme s'il s'agissait d'un intarissable portefeuille personnel alors que c'est nous, les contribuables, qui devons le remplir.



Pour joindre notre chroniqueuse :
mlortie@lapresse.ca

Pourquoi vous et moi devons-nous payer le prix de l'erreur commise par Stephen Harper en nommant à une institution qu'il est le premier à critiquer des gens qui n'avaient pas la rigueur éthique pour y être?

s'est arrogés », écrivait fort justement hier le *columnist* Tim Harper dans le *Toronto Star*.

Pourtant, quand elle était journaliste, tout comme Duffy – qui est pris, lui aussi, dans un scandale de dépenses excessives –, elle a dû faire des

journalistes, donc des gens qui se projettent comme des redresseurs de torts, à qui on aurait dû pouvoir faire confiance, se sont avérés des dépensiers irresponsables comme tant d'autres avant eux. Mais en plus, parce que les démarches



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Sénat L'audit de Wallin a coûté plus cher que ce qu'elle doit rembourser

OTTAWA — Le rapport d'audit qui a mis au jour les dépenses injustifiées de la sénatrice Pamela Wallin a coûté 127 000\$ au Sénat, soit plus que la somme qu'elle devra vraisemblablement rembourser au Trésor public. Mardi, un comité sénatorial, se basant sur les chiffres de Deloitte, a déterminé que la sénatrice doit rembourser 121 000\$, plus intérêts. Elle pourrait aussi devoir faire un chèque supplémentaire pour environ 21 000\$ – ces autres dépenses ont été qualifiées de

« sujettes à interprétation » par la firme comptable et devront d'abord être analysées par le comité sénatorial de régie interne. Les rapports d'audit pour les trois autres sénateurs qui font l'objet d'une enquête pour leurs allocations de dépenses jugées injustifiées – les sénateurs Mac Harb, Patrick Brazeau et Mike Duffy – ont coûté 101 459\$. Pour ce scandale des dépenses au Sénat, la facture de la firme comptable uniquement s'élève donc à près de 230 000\$. — La Presse Canadienne



BONJOUR MONTREAL

INSPIREZ-VOUS
DE NOTRE NOUVEL
ESPACE LORS DE NOS
PORTES OUVERTES

RABAIS SPÉCIAUX
JUSQU'À LA FÊTE DU TRAVAIL

998 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST

MONDE



PHOTO: ANDRE PICHETTE, LA PRESSE

Samia Shariff, qui a connu le mariage forcé, n'a pas hésité à appuyer une exposition photographique à Montréal pour dénoncer les mariages d'enfants.

Une expo pour dénoncer les mariages forcés

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

Une exposition de photos peut-elle changer le destin de milliers de jeunes filles qui s'apprennent à être mariées sans leur consentement? Probablement pas, reconnaît Samia Shariff. Mais l'Algérienne d'origine n'a pas hésité à appuyer une exposition photographique organisée à Montréal par Amnesty internationale pour dénoncer les mariages d'enfants.

Samia Shariff est aujourd'hui âgée de 54 ans et elle vit à Montréal depuis plusieurs années. Elle a connu le «mariage forcé» en Algérie. Ses parents l'ont obligée à épouser un homme qu'elle ne connaissait pas, alors qu'elle n'avait que 16 ans. «Ma nuit de noces a été la nuit la plus affreuse de toute ma vie», rappelle-t-elle, en étouffant un sanglot. Les photos de Stephanie Sinclair exposées à Montréal jusqu'à la fin du mois de septembre ont donc une résonance toute particulière pour elle.

Amnistie internationale présente en effet au Gesù, à Montréal, l'exposition de photographies *Trop jeunes pour le mariage* réalisées par la photographe américaine Stephanie Sinclair. Une trentaine de photos sont exposées, évoquant la problématique au Yémen, en Afghanistan, en Éthiopie, au Népal et en Inde.

«C'est un cri du cœur d'Amnistie internationale, lance Anne Ste-Marie, responsable des communications pour le Canada francophone de l'organisme international. Il y a encore un écart important entre les efforts mis de l'avant et la situation sur le terrain», dénonce-t-elle. Dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, l'immense pauvreté est souvent à l'origine de ces mariages forcés. Des familles vendent leurs filles pour subvenir à leurs besoins.

Évidemment, rares sont les jeunes filles qui auront le cran de dire non et de fuir leur famille pour éviter un tel mariage. Surtout que la pression de la famille est souvent trop forte,

signale Samia Shariff. «C'est ma tante qui m'a conduite dans la chambre où je devais retrouver mon mari. Je l'ai suppliée de ne pas me laisser seule. Mais elle m'a répondu qu'elle ne pouvait rien faire, qu'elle devait quitter la chambre avant que mon mari n'arrive.»

«J'ai haï mon mari dès le premier soir, ajoute M^{me} Shariff. Et tous les soirs, pendant 15 ans, j'ai prié pour qu'il ne rentre pas à la maison.» Si tous les mariages forcés ne tournent pas au drame, la situation inquiète néanmoins Amnesty internationale. Selon l'organisme, si la tendance se maintient, c'est le sort qui attend chaque jour 40 000 filles dans les 10 prochaines années.

Samia Shariff aura bien sûr réussi à faire mentir les statistiques, du moins en partie. Elle a fui l'Algérie avec ses enfants, se promettant que ses filles ne subiraient pas le même sort. Elle a publié un livre en 2006 pour raconter son histoire. «Je disais à mes filles qu'un jour nous partirions d'ici et que je raconterais notre histoire dans un livre. Mes filles me traitaient de folle. Elles disaient que nous allions mourir ici en Algérie. J'ai décidé de fuir pour mes filles.»

EN CHIFFRES

48%

Au Burkina Faso, pourcentage des jeunes filles qui sont mariées avant d'avoir 18 ans.

50 000

Adolescentes qui meurent chaque année de complications liées à la grossesse et à l'accouchement, selon l'UNICEF

50%

Risques supplémentaires que les bébés meurent si la mère a moins de 18 ans par rapport à plus de 20 ans.

PROCHE-ORIENT

LA PAIX REPOSE SUR LEURS ÉPAULES

PHILIPPEMERCURE

Après trois ans de blocage, les pourparlers entre Israéliens et Palestiniens ont repris hier. Ceux qui les mènent sont des négociateurs d'expérience qui devront user de beaucoup de diplomatie pour tenter de trouver une solution à un conflit qui perdure depuis six décennies. Les politiciens qu'ils représentent, quant à eux, défendent des intérêts complexes qu'il n'est pas toujours facile de décoder. Portrait des acteurs en présence.



AGENCE-FRANCE PRESSE

MARTIN INDYK
ÉMISSAIRE DES ÉTATS-UNIS POUR LE PROCHE-ORIENT

Ce vieux routier jouera le rôle de facilitateur dans les pourparlers. Né à Londres d'une famille juive, il a été ambassadeur des États-Unis en Israël et conseiller spécial de l'ancien président Bill Clinton pour le Proche-Orient.

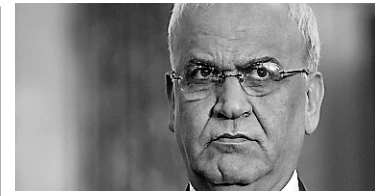
L'organisation pacifiste Americans for Peace Now le décrit comme un «diplomate d'expérience et un brillant analyste». «Il est associé aux politiques américaines du passé qui ont échoué, ce qui est un désavantage», observe cependant Rex Brynen, professeur de sciences politiques à l'Université McGill.



THE NEW YORK TIMES

JOHN KERRY
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

C'est à lui qu'on doit l'exploit d'avoir assis à une même table les dirigeants palestiniens et israéliens. Mais pour John Kerry, le vrai travail commence. «Il est assez familier avec ce dossier et il a décidé de tenter sa chance, dit Sami Aoun, spécialiste du Moyen-Orient à l'Université de Sherbrooke. Mais à mon avis, il ne sera pas l'homme de la situation au moment de conclure une entente. La grande question sera alors de savoir s'il recevra un appui substantiel de Barack Obama.» Selon M. Aoun, les États-Unis veulent actuellement montrer qu'ils conservent un certain droit de regard dans un Moyen-Orient en plein tumulte. Il reste à voir s'ils sont prêts à mettre la pression nécessaire pour obtenir une entente, en particulier sur Israël.



AGENCE-FRANCE PRESSE

SAÏB ERAKAT
CHEF DE L'ÉQUIPE PALESTINIENNE

Cet ancien proche de Yasser Arafat a été de presque toutes les négociations avec Israël depuis 1991. Natif de Jérusalem, il a étudié à San Francisco et à Londres et s'exprime dans un anglais parfait. Il est connu pour son sarcasme et ses déclarations théâtrales.

«Certains n'aiment pas son style, mais ce n'est pas mon cas, dit Rex Brynen, de McGill. C'est un vif négociateur qui est impliqué dans le dossier depuis le début et en connaît très bien les rouages.»



ASSOCIATED PRESS

MAHMOUD ABBAS
PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

«Il a bâti toute sa carrière sur l'idée qu'il est possible d'en venir à une solution à deux États par la négociation», dit Sami Aoun. Décrit comme un modéré opposé à la lutte armée, M. Abbas se montrera sans doute ouvert aux compromis, peut-être trop aux yeux de bien des Palestiniens. «Ce qu'il veut, c'est un État, même si c'est un État anémique, chétif, fictif», dit Sami Aoun. Le hic: alors que le Hamas contrôle la bande de Gaza, M. Abbas ne représente pas l'ensemble des Palestiniens, et son influence interne est limitée. «Même s'il signait une entente, je ne crois pas qu'il pourrait la vendre aux Palestiniens», dit Rex Brynen, de l'Université McGill.



AGENCE-FRANCE PRESSE

TZIPI LIVNI
CHEF DE L'ÉQUIPE ISRAÏLIENNE

La ministre de la Justice israélienne est décrite comme la femme politique la plus puissante d'Israël. Avocate et ancienne agente du Mossad, les services de renseignement israéliens, M^{me} Livni était une protégée de l'ancien premier ministre Ariel Sharon et est associée à la droite. Les observateurs la décrivent comme une femme à la forte personnalité avec laquelle il n'est pas toujours facile de travailler, mais qui est sincèrement engagée envers le processus de paix avec les Palestiniens.



ASSOCIATED PRESS

BENJAMIN NÉTANYAHOU
PREMIER MINISTRE D'ISRAËL

Sera-t-il ouvert aux compromis? Négociera-t-il de bonne foi? Le politicien de droite a déjà irrité bien des observateurs en accélérant le mouvement de colonisation à quelques jours des pourparlers. Selon Sami Aoun, M. Nétanyahou est davantage préoccupé par une éventuelle menace nucléaire iranienne que par le dossier palestinien, et pourrait tenter de se rapprocher des Américains dans cette optique. Il croit toutefois que le premier ministre israélien est favorable à la création d'un État palestinien puisqu'il permettrait de diminuer la pression démographique arabe en Israël. «Pour lui, ce serait un bon débarras», dit-il, affirmant que Nétanyahou pourrait être ouvert à certains compromis afin de parvenir à cette solution.

Détournement de fonds 30 mois de prison pour Jesse Jackson Jr.

Jesse Jackson Jr., fils du militant pour les droits civiques Jesse Jackson, a été condamné à Washington à deux ans et demi de prison pour avoir détourné des centaines de milliers de dollars de ses fonds de campagne. Élu démocrate à la Chambre des représentants de 1995 jusqu'à sa démission en novembre 2012, Jesse Jackson Jr., 48 ans, était poursuivi pour avoir détourné quelque 750 000\$ de ses comptes de campagne, utilisés pour des dépenses

personnelles — montre Rolex à plus de 43 000\$, manteaux de fourrure, électroménagers ou même des objets ayant appartenu à Michael Jackson. L'accusation avait demandé une peine de quatre ans de prison contre l'ex-élu, qui avait plaidé coupable et souffrait de troubles dépressifs au moment des actes. Sa femme Sandi, poursuivie notamment pour de fausses déclarations au fisc américain, a quant à elle été condamnée à un an de prison. — AFP

Deux Corées Réouverture du complexe de Kaesong

Les Corées du Nord et du Sud ont conclu un accord hier pour la réouverture du complexe industriel intercoréen de Kaesong, fermé depuis avril en raison de vives tensions dans la péninsule, a annoncé Séoul. «Un accord en cinq points a été conclu», a déclaré à la presse un responsable du ministère sud-coréen de l'Unification, sans préciser le contenu de l'accord. — AFP

Résultats des tirages du : 2013-08-14

LOTTO QUÉBEC
649 14 20 28 34 compl. 03 07 13 39 compl.
31 44 49 21 36 45

LOTTO-D 5 5 1 4 1 4 6 1

Sprinto 05 10 19 20 23

Power 2 5 5 R A 04 13 15 30 41

banco 08 09 15 17 19 21 23 25 26 27 3 894
28 32 38 40 44 45 49 56 58 64 4 4337

Quatrième

Astro Jour - Mois - Année - Signe | **Extra**
25 DÉCEMBRE 73 LION | 3542584

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTTO QUÉBEC PRÉSENTE LA **semaine italienne DE MONTRÉAL**

20^e édition
Du 9 au 18 août 2013

PETITE ITALIE • LE SAMEDI 17 AOÛT

Scène Shamrock 18h Spectacles folkloriques 18h30 Ténor : Christopher Dallo
Scène Loto-Québec 20h Groupe musical : Brigitta Pace 21h30 Humoriste : Joe Cacchione 22h Défilé de mode : Moda Saitto le Stelle

Activités toute la journée pour les enfants, concert, exposition de voitures classiques Fiat 500, groupes folkloriques de Thunder Bay et Calgary, événements littéraires et kiosques le long du boulevard Saint-Laurent*

PARTENAIRE PRINCIPAL **FN** FONDATION COMMUNAUTAIRE CANADIENNE-ITALIENNE

UNE PRODUCTION DU **cnic** CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS région Québec

PLACE À LA **DOLCE VITA**

Pour sa 20^e édition, la Semaine italienne s'inspire de la région d'Émilie-Romagne et rend hommage à Giuseppe Verdi ainsi qu'à Federico Fellini.

*Activités extérieures - accès gratuit. Pour consulter la programmation complète et détaillée, visitez notre site internet.

semaineitalienne.ca

DÉBATS



André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Les règles du jeu



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

Quelle mouche a piqué Bernard Drainville? Dans une sortie d'une rare virulence, le ministre a déclaré lundi que le député libéral Emmanuel Dubourg se couvrirait de honte en empochant son indemnité de départ. Une indemnité à laquelle il a pourtant droit, toujours légale, et dont ont largement profité les députés péquistes...

Vrai que le contexte politique a changé ces dernières années. Vrai aussi que la conduite morale des élus doit suivre des normes plus élevées dans la foulée des travaux de la commission Charbonneau.

Mais s'il est évident que certaines habitudes touchant les conflits d'intérêts ou le financement électoral n'ont plus leur place en politique, on peut se demander quand, au juste, il est devenu « gênant » d'encaisser l'allocation de départ promise aux députés?

Au cabinet du ministre responsable des Institutions démocratiques, on répond qu'un mandat électif est « un contrat moral » qu'il importe de respecter, sans quoi cette indemnité n'a plus lieu d'être. Soit. Mais dans ce cas, pourquoi ce « contrat moral » doit-il être davantage honoré aujourd'hui qu'en 2006, par exemple, lorsque Pauline Marois a touché plus de 100 000\$ en démissionnant en cours de mandat?

Quand, précisément, les Québécois sont-ils devenus « ben tannés de voir des députés qui ne respectent pas leur parole et qui partent avec une récompense », pour reprendre les mots du ministre? Lorsque les démissions se sont faites plus nombreuses dans le camp adverse?

Oui, bien sûr, le ministre a déposé le projet de loi 33 plus tôt cette année afin d'« abolir l'allocation de transition à un député qui démissionne en cours de mandat ». L'objectif est opportun, mais le document n'est pas adopté. D'abord parce que

les libéraux en contestent les modalités, ensuite parce que M. Drainville n'en a pas fait une priorité, déposant la chose en mars, faisant de ce document son quatrième et dernier projet de loi de la session passée.

Difficile dans pareil contexte de faire la leçon à M. Dubourg sans la faire, par le fait même, à tous les députés qui ont quitté en cours de mandat ces dernières années... y compris les anciens chefs du Parti québécois et l'actuelle whip, Nicole Léger, qui a profité d'une prime avant de se relancer en politique... l'année suivante.

Comme le sait le ministre Drainville, les conditions de rémunération des députés provinciaux n'ont rien de bien extravagant (mis à part leur régime de retraite). Ils touchent près de la moitié du salaire de leurs homologues fédéraux (88 000\$ contre 160 000\$), en plus de travailler, souvent, de plus longues heures.

Difficile de faire la leçon à Emmanuel Dubourg sans écorcher Pauline Marois au passage...

Ceux qui ont accepté de se lancer en politique l'ont fait en sachant qu'une telle allocation de départ existait et compensait ces conditions, en plus de les aider à réintégrer le marché du travail, une tâche souvent difficile après la vie partisane.

Le fait que M. Dubourg parte en début de mandat, au moment où il peut toucher sa pleine allocation, et ce, pour tenter sa chance à Ottawa n'a rien d'élégant. Mais puisqu'il n'existe aucune loi détaillant les options possibles et acceptables de transition, on ne peut exiger qu'il renonce à son allocation.

En juin dernier, les députés ont donné leur accord pour qu'un comité indépendant revioie les paramètres de leur rémunération. C'est une bonne nouvelle. Mais en attendant, difficile d'accabler un homme d'injures simplement parce qu'il suit les règles du jeu.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Un séparatiste chez les Anglais

Jean-Martin Aussant, ex-chef séparatiste québécois d'Option nationale depuis peu, retourne faire des affaires pour la très british Stanley Capital International-Barra de Londres, à la division couvrant l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Inde... en anglais, sous l'Union Jack. Il devrait y être quand l'Écosse va tenir son référendum, sur sa séparation du Royaume-Uni. Ce nouveau travail d'envergure ne devrait pas lui laisser, il me semble, bien plus de temps pour s'occuper de ses jeunes enfants que ne lui laissait le travail de député du PQ ou la direction d'Option nationale, un parti sans député. Si les Anglais d'Angleterre récupèrent trop de nos séparatistes, la séparation du Québec va bien finir par disparaître dans l'eau de l'Atlantique.

Gilles Bousquet, Saint-Hyacinthe

Un projet intégriste

Ce que les Montréalais vont retenir du programme du chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, c'est surtout sa promesse de la réduction des places de stationnement, qui vise à terme la réduction des automobiles à Montréal. Une mesure valable, mais que les électeurs vont néanmoins juger intégriste, car elle semble intransigeante, implacable,

et punitive même. Pour M. Bergeron, ce n'est pas le cas, mais son style autoritaire risque de noircir l'ensemble de ce fort programme.

Michel Magnant

À 5 h 30? Êtes-vous saouls?

Voilà, dans un élan inédit, révolutionnaire et déraisonnable, les jeunes libéraux de Montréal ont proposé que les bars, dans certains quartiers de la métropole, ferment à 5 h 30 du matin. Quel élan prosaïque! Cela est basé, dit-on, sur l'expérience dans des villes beaucoup, mais beaucoup plus grosses que Montréal. Montréal est très loin d'être comparable à Toronto, encore moins à Los Angeles, Londres ou New York. Les gens ivres prennent trop souvent d'assaut la route au Québec la nuit. Imaginez si un gouvernement local obtempérait ou acquiesçait à cette demande frivole! L'éducation des gens, selon les statistiques, est si lente ici que nous ne serons pas prêts, du moins prochainement, à faire confiance aux automobilistes. Ils sont trop souvent délinquants. Fermer les bars à 5 h 30 contribue littéralement à enivrer davantage les faibles d'esprit. Rappelez-vous que M. Albert Einstein avait déclaré: «Il y a deux choses qui sont infinies, l'univers et la bêtise humaine. L'univers, je suis moins certain!»

Michel Beaumont, Québec



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Les primes me dépriment



NESTOR TURCOTTE
 L'auteur est un retraité de l'enseignement au collégial. Il réside à Matane.

Lorsqu'un élu quitte la politique, les lois prévoient de le récompenser lors de son départ. Le citoyen ordinaire, lorsqu'il quitte un emploi ou le perd, n'est jamais indemnisé. Ceux qui font les lois se protègent avant de partir; ceux qui doivent obéir aux lois ne sont aucunement protégés lorsqu'ils abandonnent leur emploi, lorsqu'ils le perdent ou lorsqu'ils sont congédiés.

Le dernier cas en lice est celui du député libéral de Viau, Emmanuel Dubourg. Il quitte la politique provinciale en désirent œuvrer sur la scène fédérale. Le ministre Drainville s'en scandalise. Il n'a qu'à regarder dans sa propre cour pour voir que sa formation politique applique exactement les mêmes règles que le député partant de la région de Montréal.

Lorsque Pauline Marois a quitté la politique en 2006, trouvant que le goût n'y était plus, elle a touché une prime de 128 000\$. Claude Blanchet, PDG de la Société générale de financement et mari de Pauline Marois, a reçu une indemnité de départ de près de 300 000\$ plus une rente de retraite annuelle de 80 000\$. Lisez bien: à vie.

Le député péquiste Rosaire Bertrand a touché une somme importante pour céder sa place à Pauline Marois afin qu'elle se fasse élire dans la circonscription de Charlevoix. Son geste a permis à l'actuelle première ministre de se faire élire dans une élection partielle le 24 septembre 2007. Qui a payé pour ce tour de passe-passe? Les contribuables.



PHOTO CLÉMENT ALLARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
 Pauline Marois et Nicole Léger ont elles aussi reçu des indemnités de départ après avoir démissionné, avant de retourner en politique.

Quand André Boisclair, chef du PQ, a quitté de son propre chef la tête de son parti, il a obtenu du gouvernement actuel le poste de délégué du Québec à New York avec un salaire de base de 170 000\$ par année et tous les avantages accolés à un

victoire le 18 mai 2008. Elle est maintenant ministre de la Famille.

François Legault, chef de la Coalition avenir Québec, a reçu une indemnité de départ de 128 000\$ en quittant le PQ en 2009. Depuis, il est

Il faut couper ces allocations faramineuses et limiter le mandat de député à deux termes. Cela devrait être voté rapidement et s'appliquer au prochain scrutin.

tel poste, plus une substantielle indemnité de départ.

La meilleure? Nicole Léger. Elle annonce son retrait de la politique le 7 mars 2006 et retourne travailler aux ressources humaines et communications de Léger marketing. Indemnité de départ, il va sans dire. L'année suivante, le 9 décembre 2007, elle est désignée candidate officielle en vue d'une élection partielle dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles. Elle remporte la

devenu le chef de la deuxième opposition à l'Assemblée nationale.

Les libéraux ne font que continuer ce que la majorité des députés font pour s'assurer une vie décente après leur petit tour de scène en politique.

Le ministre Drainville a raison: il faut couper ces allocations faramineuses et, surtout, limiter le mandat de député à deux termes. Cela devrait être voté rapidement et s'appliquer au prochain scrutin.

LA PRESSE

Boycotter Sochi serait injuste pour les athlètes

Le point de vue de Nathalie Lambert, quadruple médaillée olympique.

LA PRESSE

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Péages à Montréal: du pelletage en avant, encore et encore...

par François Cardinal

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Consultations chez le pharmacien: le sapin de l'été?

par Ariane Krol

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca	ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement	PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca	DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca	CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

